



CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH 2971

YENNAYER UNIFIE TAMAZGHA

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4171 | Lundi 11 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ASSEGAS AMEGAZ 2971

**À TOUS NOS LECTEURS
ET ANNONCEURS. MIDI LIBRE
VOUS INFORME QUE
LE JOURNAL NE PARAÎTRA PAS
LE MARDI 12 JANVIER 2021.**

MALGRÉ LES SOUHAITS DE L'ALGÉRIE



SAHARA OCCIDENTAL : LA PROVOCATION AMÉRICAINE

Page 5

POUR DES SOINS COMPLÉMENTAIRES



TEBBOUNE QUITTE ALGER À DESTINATION DE L'ALLEMAGNE

Page 16

**ELECTIONS
LÉGISLATIVES
CHARFI
ANNONCE
DES "AIDES
DE L'ETAT" EN
FAVEUR DES
JEUNES**

**GROUPES INDUSTRIELS
PUBLICS
L'ENDETTEMENT
ESTIMÉ À 12
MILLIARDS DE
DOLLARS**

Page 3



7

nouvelles publications du HCA à l'occasion de Yennayer 2971.

80

% de taux d'aménagement du parc industriel à Boumerdès.

195

pièces de monnaie archéologiques saisies à Zeghaia, Mila.

Lancement d'une campagne nationale de don de sang

Une campagne nationale de don de sang, devant s'étaler tout au long de l'année, a été lancée à Alger dans le but d'approvisionner les hôpitaux et établissements de santé en cette substance vitale. Organisée par la Confédération algérienne du patronat citoyen, en coopération avec le Croissant-Rouge algérien et les Scouts musulmans algériens, cette initiative, dont le lancement a été supervisé par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, est placée sous le slogan "Je donne mon sang ... je sauve une vie". Pour les organisateurs, cette campagne intervient "en soutien à l'Agence nationale du sang et pour assurer une meilleure prise en charge sanitaire des citoyens, notamment ceux qui sont hospitalisés pour une intervention chirurgicale et ont grandement besoin de cette matière vitale". A cette occasion, le ministre du Commerce a affirmé que le don de sang "est une action solidaire et humanitaire par excellence" qui traduit les plus belles formes de cohésion entre les composantes du peuple algérien, de l'homme d'affaires au simple citoyen, soulignant que cette initiative "est



la plus belle et la plus grande chose qu'une personne fasse en solidarité avec ses frères, notamment en cette circonstance

Coup d'envoi de l'année d'enseignement coranique



Le gouvernement a autorisé l'ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du nouveau coronavirus, adoptés pour les établissements scolaires, sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des wakfs et ce, en étroite coordination avec les services de la Protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a donné, à partir de la mosquée Al Ansar de Kouba, le coup d'envoi de l'année d'enseignement coranique. L'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Bezzaz Lakhmissi a souligné que "le retour des élèves aux écoles coraniques et aux zaouias se fera cette année de façon graduelle, en raison de la crise sanitaire ayant motivé l'organisation de vastes campagnes de désinfection et de nettoyage des classes, en sus des mesures prévues dans le cadre du protocole sanitaire".

Inauguration d'une usine de sel raffiné à Biskra

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a procédé à l'inauguration du projet de production de sel raffiné à Biskra. Le projet de production de sel raffiné à haute pureté à El-Outaya dans la wilaya de Biskra appartient à l'Entreprise nationale des sels (Enasel). Ce projet a nécessité un montant de 1.840 millions de dinars. La nouvelle usine, qui entre dans le cadre de la politique de diversification de la gamme des produits, a une capacité de production de 80.000 tonnes/jour et emploie 145 travailleurs. L'usine qui produit du sel de haute pureté, destiné au marché du sel alimentaire et industriel, produit également du sel de très haute pureté destiné au marché du sel pharmaceutique. Le sel brut traité vient du salin d'El-Meghaïer qui possède un gisement présentant un potentiel très important sur une surface de 834.450 m² dont 756.250 m² sont occupés par les tables salantes et 83.200 m² concernant l'usine de traitement du sel. Le sel de très haute pureté chimique possède une teneur supérieure à 99,9 % en NaCl ou chlorure de sodium, avec une concentration réduite de calcium et de magnésium.

D
I
X
I
T

Arancha Gonzalez Laya, ministre espagnole des Affaires étrangères

"Les relations entre les États-Unis d'Amérique et l'Espagne en ce qui concerne la base militaire de Rota sont très étroites et harmonieuses."

Kitt de K2000 proposée aux enchères

Dans les années 80, la série TV K2000 racontait les exploits de Michael Knight, (David Hasselhoff) chevalier solitaire au volant de sa fidèle Pontiac Trans AM, dont la vie était consacrée à rétablir le bien. Appelée Kitt, cette voiture aux multiples gadgets était dotée d'une personnalité, et conversait avec son conducteur !

Si la série a été un peu oubliée avec les années, la voiture est quant à elle demeurée dans la culture populaire.

La réplique exacte de Kitt, qui est estimée entre 143.000 et 245.000 €

David Hasselhoff a déclaré que si le prix final de la voiture dépassait de 25 % l'estimation initiale, il la livrerait lui-même à l'acheteur !

Les joueurs du Castres Olympique en slip sur la... neige

Les joueurs du Castres Olympique font le buzz sur les réseaux sociaux.

Dans des photos et vidéos, on les voit profiter des flocons de neige qui tombent pour faire une bataille de boules de neige... en slip !

Les rugbymen du Castres Olympique apprécient visiblement la neige, et ils le font savoir sur les réseaux sociaux. On les voit profiter de la poudreuse dans plusieurs photos et vidéos postées sur Instagram.

GROUPES INDUSTRIELS PUBLICS

L'endettement estimé à 12 milliards de dollars

L'endettement des groupes industriels publics est estimé à 12 milliards de dollars. Ferhat Ait Ali, ministre de l'Industrie, a annoncé avant-hier que l'endettement des groupes industriels est devenu important, et que des changements auront bientôt lieu à la tête des entreprises publiques.

PAR RIAD EL HADI

"L'endettement accumulé ces dernières années est estimé à 12 milliards de dollars. Les actifs publics actuels suffisent pour garantir cet endettement. Il y a un problème structurel de management, et il y a absence de plans de relance. Un audit est en cours au niveau de tous les groupes industriels publics. En fonction des résultats de l'audit, nous prendrons des décisions. Les plans de redressement sont étudiés groupe par groupe", a déclaré le ministre au Forum du journal Echaab à Alger. Et d'ajouter "après, on verra quels sont les groupes éligibles à la reconversion, ceux qui vont continuer à produire avec une nouvelle aide (de l'État), ceux qui vont être orientés vers la bourse (ouverture de capital) et ceux dont les actifs seront reversés au trésor public, en raison de l'incapacité à rebondir". Il existe, pour rappel, douze groupes publics industriels ayant 841 unités avec 42 filiales. "Certaines unités sont en faillite au regard du code de commerce algérien. Leurs actifs sont inférieurs au quart du capital social", a-t-il noté.

Une recapitalisation à travers la bourse

Le ministre a annoncé l'ouverture du capi-



tal de certaines entreprises publiques à travers la bourse. Il a écarté le recours au "modèle" de privatisation des années 1990, qui avait privilégié un groupe d'hommes d'affaires "triés sur le volet" dans "l'opacité".

"Il s'agit de recapitaliser les entreprises publiques. Cela pourrait se faire sous forme d'achat d'actions en bourse. Il ne s'agit pas de vendre ces entreprises, à des parties algériennes ou étrangères. Les étrangers, qui se sont habitués à nous vendre leurs produits, à faire du commerce, ne viendront pas racheter une entreprise publique en difficulté financière. Nous ne devons pas reproduire les erreurs du passé", a soutenu Ferhat Ait Ali.

"Ce que nous avons bradé, nous l'avons racheté avec notre argent !"

Il a critiqué les opérations de privatisation d'entreprises publiques au profit de groupes étrangers, dans les années 1990 et 2000. "On leur a donné des complexes

avec des stocks consistants, des actifs encore opérationnels et des compétences. Ils nous les ont restitués avec des dettes, des stocks inexistantes et des actifs en panne. Ce que nous avons bradé, nous l'avons racheté avec notre argent, dix fois plus cher", a-t-il déclaré.

"Nous faisons du conditionnement"

Ferhat Ait Ali trouve curieux, que plus de 50 ans après l'indépendance, l'Algérie n'a toujours pas d'usine de machines et outils. "Sans industrie industrialisante, il n'y pas d'avenir économique. Nous devons reprendre les aciers, la pétrochimie et la machine-outil. Nous devons créer les moyens de notre développement", a-t-il dit.

Selon lui, il n'est pas possible d'évoquer une industrie algérienne, si celle-ci dépend entièrement de l'importation de la matière première et des produits semi-industriels. Il a précisé, que l'industrie continue de représenter, depuis les années 1990, 5 % du PIB en Algérie. "La productivité a aug-

menté, multipliée par dix, mais la part de la valeur ajoutée algérienne est faible, 5 % à peine. Nous ne faisons pas de la transformation réelle, nous faisons du conditionnement et de la transformation tertiaire. Il n'y a pas de valeur ajoutée", a-t-il noté.

Les groupes des hommes d'affaires en prison sont également poursuivis en justice. Le ministre a indiqué, que les entreprises privées, dont les propriétaires sont en prison pour des affaires de corruption, sont également poursuivies, en vertu de "la responsabilité pénale des personnalités morales", tel que prévu dans le Code pénal.

Il s'agit, entre autres, des entreprises et groupes de Ali Haddad, Mahieddine Tahkout, Hocine Metidji, Ahmed Mazouz, Mohamed Bairi...

"En décembre 2020, il a été décidé de remplacer les administrateurs, désignés à la tête de ces entreprises (lors de l'ouverture des enquêtes judiciaires), par des gestionnaires proches du management, surtout que certains groupes ont perdu des marchés ou connu un arrêt des investissements. Il n'était pas possible de continuer la gestion avec des commissaires aux comptes qui n'ont pas toutes les prérogatives", a précisé Ferhat Ait Ali, soulignant la nécessité de préserver les actifs de ces entités économiques. Cette gestion se poursuivra jusqu'à la décision finale (épuisement des recours) de la justice à propos des propriétaires de ces groupes et entreprises.

"Nous verrons ensuite si ces entreprises doivent être récupérées par l'État, ou par les banques qui ont octroyé des crédits sans les récupérer. Il ne faut pas qu'on perde ces investissements, c'est après tout de l'argent algérien. Nous ne voulons pas être à l'origine de la faillite de ces entreprises sous prétexte que leurs propriétaires ont des problèmes avec la justice", a-t-il déclaré.

R. E.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Mohamed Charfi annonce des "aides de l'Etat" en faveur des jeunes

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a indiqué que l'Etat va accorder des aides aux jeunes qui souhaiteraient entrer dans l'arène politique, à l'occasion des prochaines législatives anticipées.

Cela en application de l'un des 54 engagements électoraux du président Tebboune qui avait défendu le principe d'un renouvellement et d'un rajeunissement de la classe politique..

Invité par la Télévision publique, Mohamed Charfi a expliqué, que la transparence et la propreté des futures élections constituent une sorte de fil rouge de cette nouvelle loi électorale dont la copie du projet sera remise sous peu aux partis politiques pour enrichissement.

Mohamed Charfi a affirmé également hier, que la nouvelle loi électorale "garantit les moyens de consolider la restauration de la confiance" entre le citoyen et l'Etat.

"La nouvelle loi électorale, qui est en phase de finalisation, comporte plusieurs moyens à même d'appuyer le processus de

restauration de la confiance" entre le citoyen et l'Etat, a déclaré M. Charfi lors de son passage à la Télévision publique (EPTV), relevant que "sans cette confiance, la gouvernance sera vouée à l'échec, quelles que soient les bonnes intentions".

S'agissant des moyens contenus dans cette loi consacrés à la lutte contre l'argent sale lors des échéances électorales, le président de l'ANIE a estimé, que "lutter contre la fraude électorale, qui est mère de tous les maux, fait partie de la lutte contre le phénomène de la fraude et de la corruption en général, étant donné qu'il porte atteinte à la source même de la légitimité de la gouvernance dans le pays".

A ce propos, il a expliqué, que la nouvelle loi comprenait deux axes principaux, à savoir: "l'adoption de la transparence totale à toutes les étapes de préparation du processus électoral", ainsi que "la lutte contre l'argent sale +Chkara+", soulignant que cette loi "est à même d'éradiquer ce fléau". Dans le même contexte, M. Charfi a cité parmi les dispositions prévues par la nou-

velle loi électorale, "l'interdiction pour les entreprises, quelle que soit leur qualité, de financer les campagnes électorales".

Le même responsable a, dans le même sens, précisé que "la surveillance, en vertu de cette loi, sera en temps réel sur le terrain à travers la coordination avec d'autres organes, notamment la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", ajoutant que l'ANIE "sera dotée d'un nouvel organe" en la matière.

Evoquant la numérisation de l'opération électorale, le même responsable a annoncé la mise en place "d'un programme stratégique s'étalant sur 4 à 5 ans au minimum en vue d'atteindre l'objectif escompté, à savoir le vote électronique", rappelant "le succès réalisé par son instance dans l'opération d'inscription à distance sur les listes électorales".

S'agissant du fichier électoral, M. Charfi a mis l'accent sur "la complémentarité et la coordination" entre son instance et le ministère de l'Intérieur concernant ce fichier qui relève de la compétence de

l'ANIE, outre le fichier civil relevant de l'Etat civil. Au sujet de l'abstentionnisme électoral, le président de l'Anie a estimé qu'il s'agissait d'une "problématique mondiale", rassurant que des sociétés le considèrent comme "chose ordinaire" tandis que d'autres le qualifient de "préoccupant". "L'abstentionnisme reflète le degré de confiance entre les gouvernants et les gouvernés", a-t-il souligné, mettant en avant l'importance de "développer l'esprit démocratique du citoyen", à travers la participation aux différentes échéances électorales. Pour M. Charfi, il est du devoir de l'instance d'"approfondir" la démocratie constitutionnelle et la conscience démocratique du citoyen.

Concernant la participation des jeunes au prochain Parlement, il a indiqué que l'ANIE faisait son possible pour convaincre cette catégorie à y participer, mettant en exergue la responsabilité des partis politiques et de la société civile en tant que partenaires de l'autorité dans le développement de l'esprit démocratique.

C. A.

PRIX DU PÉTROLE

Une remontée forte et durable n'est pas à écarter



Sous réserve de la réussite de la campagne de vaccination contre le coronavirus et de la lutte contre le "Covid mutant", la reprise de l'économie mondiale pourrait être effective dans les tout prochains mois, d'ici le début du mois de juin 2021, estiment de nombreux experts un peu partout dans le monde.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Acette échéance, ont-ils affirmé, la fin du confinement sera prononcée par pratiquement tous les pays industrialisés et émergents, ce qui ouvrira la voie à un retour massif des activités de production et de services, qui s'étaient momentanément éteintes pour des raisons de santé publique.

Ce regain d'activité sera très certainement rapide, comme cela fut le cas à la fin du confinement de mars 2020, qui vit les entreprises européennes et asiatiques, réaliser des prouesses en matières de performances productives et d'absorption du chômage.

La Chine avait très vite renoué avec la croissance, de même que quelques pays émergents qui eurent la chance d'être moins affectés par la pandémie. C'est du reste grâce à eux, que la demande mondiale de pétrole ne s'est pas totalement effondrée et que les cours du brut, ont connu quelques moments de répit et, parfois même, de légères hausses.

Mais le mal fut tout de même profond, pour ce secteur névralgique qui a éprouvé de grandes difficultés à écouler ses stocks, au point de subir de ruineuses baisses de prix, qui ont contraint de nombreuses sociétés pétrolières à réduire, voire même, à fermer les puits devenus non rentables. La production mondiale, qui était excédentaire quelques mois auparavant, connaîtra de ce fait une forte et rapide régression, qui réduira considérablement les stocks américains.

Les dernières statistiques font état d'une baisse si importante, qu'elle a commencé à avoir des effets dopants sur les cours du

pétrole. Et c'est dans ce contexte de forte absorption des stocks constitués durant la première phase de confinement, que les prix du brut ont commencé à se redresser sensiblement en passant de 40 dollars le baril en moyenne durant les 9 premiers mois de l'année 2020, à un peu plus de 54 dollars, en ce début d'année 2021.

C'est avec ces signes avant-coureurs d'une baisse de l'offre qui a commencé à impacter avantageusement les prix du brut, que démarre le redressement du marché pétrolier.

Le sommet de l'OPEP, qui s'est tenu mardi dernier, consolidera, sans doute encore plus cette tendance à la hausse, avec la décision des saoudiens d'effectuer une coupe consistante dans leur production et celle du Cartel, de ne pas augmenter la sienne durant les 6 mois à venir.

Autant de décisions qui ne laissent évidemment pas froids les opérateurs du marché pétrolier, qui y décèlent un possible rebondissement des cours, entraînés par ces réductions significatives de l'offre.

Le baril de Brent de la mer du Nord a, comme par enchantement, gagné un peu plus d'un dollar et demi, dès l'annonce de ces décisions de nature à réduire l'offre de pétrole sur le marché mondial. A Londres, il était coté le jeudi 7 décembre 2021 à 54,20 dollars, tandis qu'à New York, le WTI clôturait à 50,79 dollars le baril, qui permettront aux traders d'empocher des plus-values aussi importantes qu'inattendues.

La reprise économique largement entamée dans les pays asiatiques, et notamment la Chine qui a renoué avec la croissance, n'est également pas étrangère à cette subite remontée des cours.

Cette reprise, qui s'étendra fort probablement à l'Europe et à l'Amérique du Nord, à l'aune de la réussite des campagnes de vaccination anti Covid et contre son "Mutant", boostera sans doute encore plus, les cours du brut.

D'autant plus que ce retour de croissance interviendra dans un contexte de relative pénurie d'hydrocarbures, générée par la fermeture de centaines d'exploitations d'hydrocarbures de schistes et par le long désinvestissement qui a affecté de nombreuses firmes pétrolières qui ne trouvaient plus intérêt à investir avec des prix du brut aussi bas.

La campagne de vaccination, lancée "au

pas de charge" à travers le monde, suscite déjà de l'optimisme chez de nombreux opérateurs économiques, qui se sont mis à élaborer des scénarios de reprises d'activités, qui leur permettront de compenser du mieux possible, les manques à gagner dus aux longs confinements sanitaires.

L'économie mondiale qui reprendra significativement dès que la campagne de vaccination aura atteint son apogée, déclenchera très fort probablement, une demande de pétrole et de gaz sans précédent, présagent les experts chez qui on note un évident retour d'optimisme.

La reprise sera si importante, affirment-ils, que la production qui reprendra en force et les stocks constitués, ne seront pas suffisants pour la satisfaire.

Les économies du monde seront, de ce fait, condamnées de travailler à flux tendus, ce qui, à l'évidence, ne manquera pas de booster les prix à des niveaux insoupçonnés. Des prix qui augmenteront graduellement jusqu'au retour de l'équilibre entre offres et demandes.

Un équilibre qui mettra beaucoup de temps à s'établir, tant les besoins en énergies sollicités par la reprise économique, seront énormes.

La réouverture des puits fermés et les investissements nouveaux mettront, de surcroît, beaucoup de temps à s'effectuer, ce qui accentuera encore davantage, la pression sur la demande en hydrocarbures et, par ricochet, sur les prix qui auront tendance à s'envoler durant toute la période de déséquilibre.

Avec la reprise des gros consommateurs de carburants (transports aériens notamment), qui interviendra sans doute, d'ici le début de l'été 2021, les prix du brut rebondiront de façon encore plus spectaculaire.

Les pays qui, comme l'Algérie, vivent essentiellement de cette rente, trouveront, non seulement, un répit salutaire, mais aussi et surtout, un retour d'aisance financière, qui leur permettra de mieux appréhender l'avenir.

Le danger à craindre par dessus tout, serait que ce retour de la manne financière, conforte les autorités algériennes dans leurs fâcheuses postures de rentiers qui feront tout pour retarder la mise en œuvre des réformes devant sortir le pays de son extrême dépendance aux hydrocarbures.

R. R.

TIARET

Une personne tuée par balle et 9 individus arrêtés

Une personne a été tuée par balle, suite à un litige autour d'une parcelle de terrain dans la région de "Halia" dans la commune d'Aïn Dheb (Tiaret), a indiqué hier le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale qui a fait état de neuf individus arrêtés.

Le litige est survenu lorsqu'une personne a entrepris de labourer la parcelle de terrain steppique, située dans la région de "Halia", après avoir obtenu une autorisation de l'APC, mais il a été pris à partie par d'autres individus, ajoutant qu'un coup de fusil a été tiré samedi soir engendrant la mort de cette personne, a précisé le lieutenant colonel Rabah Kermi.

La même source a révélé qu'une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie nationale d'Aïn Dheb, pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire, suite à laquelle neuf individus ont été arrêtés parmi lesquels un suspecté être l'auteur de l'assassinat.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La campagne prévue fin janvier

De façon imminente, l'Algérie va recevoir son premier lot de vaccin anti covid-19, alors que le début de la campagne nationale de vaccination est prévu pour la dernière semaine du mois en cours.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le Professeur Ryad Mehyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale.

"La campagne s'adresse à l'ensemble des Algériens, à travers tout le territoire national", indiquera-t-il, et se fera par l'inoculation du vaccin russe Spoutnik V, jugé efficace "à 95% et sans effets secondaires nocifs", a-t-il souligné.

Il fera, également, observer que la priorité de la vaccination ira aux personnes vulnérables ainsi que les corps de la Santé et de la Sécurité.

A un autre volet, Mehyaoui, a fait part de 8.000 centres de santé ont été mobilisés pour cette opération d'envergure devant s'étaler sur une année, alors que suivant le plan dressé à cet effet, les citoyens devront faire inscription au vaccin et souscrire à un carnet médical ad-hoc.

CORONAVIRUS

231 nouveaux cas et 4 décès en 24h

231 nouveaux cas de coronavirus et 04 décès, ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie. Le bilan du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie fait aussi état de 201 guérisons, pour la même période.

Un bilan des contaminations en baisse par rapport à celui du samedi 09 janvier 2021, qui faisait état de 256 nouveaux cas confirmés et 05 décès.

L'Algérie totalise ainsi 102.162 cas confirmés depuis le début de l'épidémie, fin février 2020 dont 2.807 décès.

Pour le neuvième jour consécutif, le nombre des cas confirmés annoncé reste au-dessous des 300.

Le Gouvernement avait, rappelons-le, reconduit le couvre-feu pour deux autres semaines le 31 décembre, alors qu'il a décidé de donner le feu vert pour le vaccin russe Spoutnik V.

MALGRÉ LES SOUHAITS DE L'ALGÉRIE

Sahara Occidental : la provocation américaine

Aussitôt dit, aussitôt fait! Les Etats-Unis ont franchi un pas supplémentaire dans leur reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental.

PAR KAMAL HAMED

Un haut responsable américain a effectué une visite dans ce territoire ce qui est, d'ores et déjà, considérée comme une provocation et un pied de nez à l'ensemble de la communauté internationale puisque l'organisation des Nations-unies (ONU) ne reconnaît pas la souveraineté du Royaume du Maroc sur ce territoire occupé. En tournée dans la région, ou il a été notamment reçu à Alger par de hauts responsables algériens, le secrétaire d'État américain adjoint pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, David Schenker a, en effet, effectué avant-hier samedi une visite à Laâyoune, capitale du Sahara Occidental occupé.

Cette visite, qui a surpris tous les observateurs, confirme néanmoins la tendance qui prévaut au sein de l'administration américaine puisque elle intervient un mois après la reconnaissance par le président américain de la souveraineté du Maroc sur ce territoire occupé et ce en contreparties de la normalisation par Rabat de ses relations diplomatiques avec Israël. Autant dire, qu'il s'est agi d'un marchandage honteux et qui atteste du peu de scrupule dont fait preuve le Maroc dans la défense de la question palestinienne. Cette provocation américaine intervient aussi dans le sillage de la visite effectuée par ce même haut responsable américain en Algérie et durant



laquelle les deux pays ont eu à exprimer chacun sa position sur cette question de décolonisation. Des divergences étalées au grand jour entre l'Algérie, qui soutient la position de l'ONU et les résolutions de son Conseil de sécurité, et les Etats-Unis qui se sont rangés aux thèses du Royaume du Maroc en plaidant pour l'autonomie de ce territoire que se dispute le Maroc et le Front Polisario. « Les États-Unis continuent de croire que seules les négociations politiques sont en mesure de résoudre les problèmes entre le Maroc et le Polisario », avait indiqué David Schenker lors d'une conférence de presse organisée jeudi lors de sa visite à Alger. E de suite il a livré le fond de sa pensée. « Nous pensons que les négociations doivent opérer dans le contexte du plan d'autonomie marocain », avait-il précisé confirmant ainsi la nouvelle position de son pays clairement affichée un mois auparavant par le président américain,

Donald Trump lequel a reconnu la souveraineté du Maroc sur ce territoire. David Schenker s'est exprimé devant les médias après l'audience que lui a accordée le ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Ce dernier a alors exprimé de vive voix devant son hôte la position de principe de l'Algérie. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères cette rencontre « a été l'occasion de faire une évaluation exhaustive et franche de l'état des relations bilatérales algéro-américaines dans les divers domaines de coopération ». Par ailleurs les deux responsables ont « longuement échangé sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris le Sahara occidental, le Mali, la Libye, et la situation prévalant dans la région du Sahel et au Moyen-Orient. A cet égard, M. BOUKADOUM a souligné la nature du rôle attendu des Etats-Unis pour faire avancer les causes de la paix sur les

plans régional et international, dans l'impartialité qu'exigent les défis actuels ». Alger a donc vivement souhaité « l'impartialité » des Etats-Unis et ce, au moment où la situation du Sahara occidental est de plus en plus préoccupante. Le front Polisario, qui a rompu le cessez-le-feu suite à l'agression marocaine à El Guerguerat, et décidé à aller jusqu'au bout, pour arracher le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Et sur ce plan, l'ONU maintient le cap en s'opposant à la position de l'administration américaine, dont ce sont les derniers jours avant l'intronisation du nouveau Président, Joe Biden dont tout les observateurs attendent de voir sa position par rapport à ce conflit et si oui ou non il va entériner la décision de Donald Trump.

K. H.

SONDAGE

66% des Algériens satisfaits de l'action du Gouvernement

66% des Algériens sont "satisfaits" de l'action du gouvernement, relève un sondage mené par l'université américaine de Princeton auprès d'un échantillon représentatif de 1.000 personnes.

Piloté par le professeur Abdulwahab Kayyali, le sondage qui portait essentiellement sur l'appréciation que font les Algériens de leurs dirigeants, a été effectué pour la première fois par téléphone, entre l'été 2020 et l'hiver 2021.

Le sondage qui portait essentiellement sur l'appréciation que font les algériens de leur gouvernement a donné des résultats qui "confortent largement l'Exécutif".

Dans le détail, le sondage de l'université américaine de Princeton rapporte que la même proportion, soit 66% des Algériens, est également satisfaite de la gestion de la crise sanitaire, liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) par les autorités du pays, et plus de 50% croient en les chiffres relatifs à la situation pandémique nationale communiqués quotidiennement par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, relevant du ministère de la Santé.

La confiance des Algériens à l'endroit de l'action du gouvernement comprend aussi la lutte contre la corruption.

Selon ce sondage, dont les résultats ont été rendus publics dimanche par le quotidien francophone l'Expression, "l'écrasante majorité des Algériens estime que la corruption est répandue dans les appareils de l'Etat et accorde à l'Exécutif le préjugé positif du combat qu'il mène contre le fléau".

Sur un autre plan, 74% des sondés affirment que leurs droits civils sont garantis, 69% trouvent que les médias sont libres de critiquer régulièrement l'action du gouvernement, sans aucune conséquence notable, et 49% des sondés considèrent la situation économique du pays comme "positive".

Les algériens ne semblent pas prêter attention aux discours pessimistes surtout ceux qui foisonnent sur les réseaux sociaux, selon le sondage.

R. N.

EN DÉCLIN DES ANNÉES DURANT

Le secteur de la pêche, serait-il à la veille d'entamer son redressement ?

PAR RACIM NIDHAL

En dépit de la présence d'une quarantaine de chantiers maritimes, de différentes dimensions, souvent sous-équipés et d'une flottille vieillissante, le secteur de la pêche peine à assurer un approvisionnement régulier et en quantité les étals des poissonniers.

Accueilli, hier à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la Radio algérienne, le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture annonce, qu'un ambitieux projet de relance de ce secteur, s'étalant de 2021 à 2024, devrait permettre d'augmenter, progressivement, la production nationale en produits de mer, dont les prises n'ont cessé de stagner aux environs des 100.000 tonnes, annuellement.

Ce projet, précise M. Sid-Ahmed Ferroukhi, devrait, outre la construction des habituels sardinières, permettre d'asseoir les bases d'une industrie navale moderne, spécialisée dans celle des gros navires destinés à la pêche océanique, mais

également des remorqueurs, des barges et une panoplie d'équipements d'appoint.

Celui-ci signale, qu'en prévision de la mise en œuvre de cet important chantier, dans lequel seront pleinement impliquées et accompagnées des entreprises privées, trois centres ont déjà été retenus pour dispenser de solides formations dans les différentes disciplines intégrées dans les processus de construction, de réparation et de maintenance navales.

Certains de ces segments, indique le ministre, pourront voir le jour avant de 2024, alors que d'autres, telle celle de la construction de gros navires, pourraient demander plus de temps, l'important, dit-il, étant de "démarrer maintenant", en s'investissant, tout particulièrement, dans la ressource humaine.

En même temps que de développer de nouvelles flottilles prévues pour aller exploiter de nouveaux espaces de pêche en Méditerranée et dans l'Atlantique, il estime indispensable, par ailleurs, de réhabiliter et de moderniser celle toujours en

activité. De l'exploitation des produits de la mer, dont le déficit, déclare-t-il, se situe entre 30.000 à 37.000, chaque année, en raison, explique-t-il, des limites dues à la surexploitation du milieu, M. Ferroukhi met en avant les espoirs portés sur les productions tirées de l'aquaculture, à peine 8.000 tonnes réalisées en 2020, sur les 150.000/an espérées au départ.

Faisant mention de plus de 200 projets aquacoles attendant l'être opérationnel, l'intervenant fait état d'une production qui devrait progressivement atteindre les 40.000 tonnes de poisson, à la fin de l'année 2024.

De la pêche au thon, dont il observe au passage que le quota des prises réservées à l'Algérie reste, cette année encore, fixé à 1.600 tonnes par l'organisation internationale gérant cette richesse, l'invité annonce que les pouvoirs publics ont pris la décision, pour la première fois, d'en réserver une bonne part à la consommation intérieure.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sétif
NIF : 099 1190 100 18833

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ DE REALISATION

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°08/2020 du 16/09/2020 relatif à la réalisation du projet cités ci-dessous qu'à l'issue de la séance de jugement et évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

| Projet | ETB | NIF | Note technique | Montant (DA) | Délai | Observation |
|---|----------------|-----------------|----------------|---------------|--------|--------------|
| 50 logements publics locatifs à Béni Orthien Programme : 4000 LPL ATW année 2010-2014 Lot VRD | CHEKOUR DJAMEL | 165192200108157 | 72 | 18 962 678,77 | 3 Mois | Moins disant |

- Les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour formuler d'éventuels recours devant la commission sectorielle des marchés.

Midi Libre n° 4171 - Lundi 11 janvier 2021 - Anep 2116 000 668

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN BESSEM
COMMUNE AIN EL HADJAR
N : 62/2021

AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'assemblée populaire communale D'AIN EL HADJAR lance un avis d'adjudication en date du 2021/02/01 à 10 :00h pour location du marché hebdomadaire de la commune, le dépôt des offres dossier des adjudicataires est fixe 48 h avant la date d'adjudication .

Une mise a prix a : **9.100.000.00 DA**

Toutes personnes intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du patrimoine, contre paiement de 2.000.00 DA auprès du trésorier communal D'Ain bessem.

Les dossiers administratives comprenant les pièces suivantes :

- *- une demande d'admission dument légalisée .
- *- un extrait de rôle apure .
- *- chèque vise par les services bancaires égal a 2/12.
- *- extrait du casier judiciaire .
- *- photocopie C.N.I .
- *- registre de commerce .
- *- extrait de naissance .
- *- bilan fiscale pour les trois années derniers .

Midi Libre n° 4171 - Lundi 11 janvier 2021 - Anep 2116 000 589

MIDI
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 05714708178

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance des entreprises concernées par le 2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES après DESISTEMENT N° 21 /20 lancé le: 08/12/2020 ANEP(2016020024) par la Direction des équipements publics de la wilaya de Batna en vue de :
OPERATION : ETUDE, SUIVI, AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE 287 ECOLES PRIMAIRES

| PROJET | ETP | N.I.F. | Note Technique | Montant avant rectification et analyse (DA) | Montant après rectification et analyse (DA) | Délai | OBS |
|---|--------------------|-----------------|----------------|---|---|---------|--------------|
| PROJET : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A TRAVERS LA COMMUNE DE MEROUJANA | | | | | | | |
| LOT N°01: AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE L'ECOLE ZIZA MASSIKA | ADOUANE ABDELJABAR | 183053400085145 | 39/70 | 6.462.890.00 | 6.462.890.00 | 03 MOIS | Moins Disant |

Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de BATNA) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus-cité.

Midi Libre n° 4171 - Lundi 11 janvier 2021 - Anep 2116 000 603

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAY D'ADRAR
Adresse : Route de Reggane Tiliene Adrar
N° 02 /DSP/2020

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu à le Marché de réalisation d'une polyclinique à Tamest visée par CM sous n° 284 le 14/06/2012, et par le CF sous n° 1728 le 28/08/2012.
- Vu l'ordre de service n° 23 du 15/10/2012

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Adrar met en demeure ETB ARAB AHMED sis à la Hay Ben Hammadi Allal Timimoun-Adrar, afin de procéder à la et ceci en conformité avec les clauses du marché sus-citée (Réalisation d'une polyclinique à Tamest) la signature de Décompte Générale Et Définitif Des Travaux (DGD) et de lever tous les réserves signalés, ainsi que le dépôt de la dernière situation, dans un délai de quarante huit (48) heures à compter du premier jour de la publication du présent avis de mise en demeure sur les quotidiens nationaux et/ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Foute de quoi, des mesures réglementaire seront appliquées l'encontre de la société sus citée, notamment la résiliation aux tors exclusif de l'entrepreneur, Conformément, et notamment les dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4171 - Lundi 11 janvier 2021 - Anep 2116 000 578

La privatisation via la Bourse d'Alger sans réformes structurelles peut-elle être facteur de développement pour l'Algérie ?

Je tiens, d'abord, à remercier vivement les organisateurs du Cercle algérien pour la prospérité (CAP-2054), composé de nombreux opérateurs, universalités, chercheurs et experts algériens locaux et de la diaspora de cette aimable invitation avec comme conférencier discutant le professeur Mahfoud Benosmane de l'Université d'Annaba et comme modérateur le professeur Bachir Mazouz titulaire à l'Enpap, université du Québec.



La privatisation via la Bourse d'Alger sans réformes structurelles peut-elle être facteur de développement pour l'Algérie ?

Je tiens, d'abord, à remercier vivement les organisateurs du Cercle algérien pour la prospérité (CAP-2054), composé de nombreux opérateurs, universalités, chercheurs et experts algériens locaux et de la diaspora de cette aimable invitation avec comme conférencier discutant le professeur Mahfoud Benosmane de l'Université d'Annaba et comme modérateur le professeur Bachir Mazouz titulaire à l'Enpap, université du Québec.

UNE CONTRIBUTION DU DR ABDERRAHMANE MEBTOUL*



s'attaquant à de puissants intérêts. Sur le plan du système financier, il est fondamental de promouvoir l'adaptation du système bancaire et de la fiscalité. La mise à niveau du système bancaire est un des axes majeurs car c'est au sein de cette sphère que les rythmes de croissance seront arbitrés à titre principal. L'objectif à viser est d'aboutir à un système bancaire affranchi des ingérences, plus efficient et plus en harmonie avec les exigences d'une intermédiation financière performante et orientée vers l'économie de marché de capitaux. Jusqu'ici, la situation financière des banques publiques a constitué une contrainte qui a inhibé toute velléité de restructuration. Pour ce qui est du système fiscal, celui-ci doit être plus incitatif tout en autorisant une grande rigueur dans son application en vue de la lutte contre l'évasion fiscale par la mise en place d'un système d'information et de communication plus moderne et moins sujet à interprétation. Il est également proposé d'améliorer la lisibilité de la politique générale de l'Etat par référence notamment à une nouvelle loi cadre de planification budgétaire et de simplifier et regrouper dans un cadre plus cohérent, l'organisation institutionnelle chargée d'exécuter une politique désormais plus claire de libéralisation de l'économie et pourquoi pas un grand Ministère de l'Economie scindé en plusieurs Secrétariats d'Etat techniques.

2.- L'économie algérienne est une économie rentière exportant 98% d'hydrocarbures à l'état brut ou semibrut avec les dérivés et important 75/85% des besoins des entreprises, dont le taux d'intégration, privé et public ne dépasse pas 15%. Environ 83% du tissu économique étant représentés par le commerce et les services de très faibles dimensions, le taux de croissance officiel hors hydrocarbures étant artificiel, 80% du PIB via la dépense publique l'étant grâce aux hydrocarbures. Selon les données officielles, plus de 90% des entreprises privées algériennes sont de type familial sans aucun management stratégique, et que 85% d'entreprises publiques et privées ne maîtrisent pas les nouvelles techno-

logies et la majorité des segments privés et publics vivent grâce aux marchés publics octroyés par l'Etat. Par ailleurs, l'économie est dominée par la sphère informelle employant plus de 45/50% du PIB hors hydrocarbures, s'étendant en période de crise, drainant 33% de la masse monétaire en circulation elle-même liée à la logique rentière. Aussi, il faut être réaliste, la situation économique en ce mois de janvier 2021 implique un sursaut national. L'annonce des 250 milliards de dollars consacrés aux entreprises publiques durant les 25 dernières années, annoncé par le ministre délégué à la prospective le 02 janvier 2021 doit préciser durant cette période : la ventilation par entreprises, l'évolution de la création de valeur ajoutée, les effectifs, la partie investissement et la partie assainissements en dinars en devises et les solutions concrètes soit de liquidation ou de restructuration afin de faire face tant à la situation socio-économique interne qu'à l'adaptation aux nouvelles mutations mondiales. En 2020, excepté le secteur agricole qui a connu un réel dynamisme pour certains produits agricoles, mais toujours dépendant de certains inputs et pour l'importation du blé, le taux de croissance du produit intérieur brut PIB algérien dépend fondamentalement via la dépense publique de l'évolution du cours des hydrocarbures qui détermine à la fois le taux d'emploi et les réserves de change. Pour l'Algérie, selon le FMI dans son rapport du 14 avril 2020, le produit intérieur brut réel (PIB) devrait se contracter de 5,2% durant l'année 2020, le rapport de décembre 2020 donnant un taux négatif de 6,5% et suite à cette baisse PIB réel devrait se redresser en 2021 à 3%, taux calculé en référence à l'année 2020 (taux de croissance négatif) dominant globalement, à taux constant, un taux de croissance entre 0 et 1% termes réel, ce taux étant inférieur aux taux de pression démographique. Actuellement, du fait que les recettes de Sonatrach, sont passées de 34 milliards de dollars en 2019 à une prévision de 20/21 milliards de dollars fin 2020, la cotation du cours du pétrole étant le 07 janvier 2020 à 54,23 dollars le Brent et 50,59 le Wit mais avec un dollar dépré-

cié coté à 1,2254 un euro, du fait d'une légère reprise de l'économie mondiale, de la baisse des stocks américains, de la récente décision de l'Opep mais qui ne représente que 33% de la commercialisation mondiale, et de la faiblesse du dollar, cotation au 07 janvier 2021, 1,2256 un euro où en cas d'un cours à 1,10 dollar un euro, le Brent serait en dessous (den 50 dollars). Il ne faut pas oublier que 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel dont le cours a chuté de près de 70% étant coté le 07 janvier 2020 à 2,587 dollars le MBTU contre 8/10 dollars en 2010. Le déficit budgétaire selon le PLF2021, serait de 21,75 milliards de dollars en 2021 au cours de 128 dinars un dollar, cotation au moment de l'élaboration de cette loi, contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars et un déficit global du trésor prévu de 28,26 milliards de dollars. Pour faire face aux tensions financières, vision purement monétariste, source d'inflation en cas de non-création de valeur ajoutée, nous assistons à une dévaluation accélérée qui ne dit pas son nom de la cotation du dinar officiel du dinar où le 07 janvier 2021, un euro s'échange à 162,7211 dinars un euro et 132,2076 un dollar. La dépréciation simultanée du dinar par rapport au dollar et l'euro a pour but essentiel de combler artificiellement le déficit budgétaire, non articulé à un véritable plan de relance économique et donc assimilable à un impôt indirect que supporteront les consommateurs algériens. Ainsi, le gouvernement actuel projetant pour 2023 environ 185 dinars un euro et 156 dinars pour un dollar et en prenant un écart seulement de 50%- à l'avenir l'écart pourrait atteindre 100% sinon plus du fait de la rigidité de l'offre, au niveau du marché parallèle, nous aurons environ 300 dinars un euro minimum en 2023 sous réserve de la maîtrise de l'inflation sinon l'écart serait plus important. Cette cotation du dinar est donc fortement corrélée au niveau de production et productivité et dans une économie rentière aux réserves de change qui ont évolué du 1er janvier 2014 à 194 milliards, les prévisions de la loi de finances complémentaire étant de 44,2 milliards de dol-

lars. L'annonce du ministre des Finances d'une réduction des importations de 8 milliards de dollars en 2020 ne relève pas d'une bonne gestion mais de la réduction drastique des importations qui ont paralysé bon nombre de secteurs. C'est comme dans un ménage où la réduction de la nourriture entraîne des maladies sur le corps social. L'Algérie ne peut continuer à fonctionner sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars le baril entre 2020/2021, selon le FMI le cours budgétaire inscrit dans les différents lois de finances 30 à 40 dollars étant un artifice comptable, le prix d'équilibre était estimé de 104,6 dollars en 2019, à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017.

3- Cette faiblesse du taux de croissance, où le budget d'équipement est en baisse dans le PLF2021 avec un accroissement démesuré du budget de fonctionnement, a un impact sur le cadre macro social où l'éradication des zones d'ombre, des populations isolées vivant encore à l'ère de l'époque coloniale, doit être une priorité nationale à la fois pour des raisons de justice sociale mais également en évitant les fameux programmes sociaux de wilayas ayant eu un impact limité, avec des coûts exorbitants, donc économiques dans la mesure où toute création de richesses dépend d'entreprises innovantes. La population algérienne est passée de 12 millions en 1965 à 44,6 au 1er janvier 2020, il faudra créer non par décrets vision administrative mais favoriser les entreprises créatrices de richesses en levant toutes les contraintes d'environnement, dont la bureaucratie, la léthargie du système financier, le foncier, l'adaptation du système socio-éducatif, entre 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoute aux taux de chômage actuel, difficile à réaliser. Le FMI estime le taux de chômage à 15, 5% pour 2020 et pour les organisations patronales, le gouvernement n'a pas encore mis en place les plans de sauvetage promis, sans compter qu'environ 40/45% de la population active, soit 5/6 millions sont sans protection sociale. Mais malgré toutes ces tensions budgétaires, le gouvernement a maintenu les transferts sociaux budgétés, comme acte de solidarité nationale quasiment inchangés par rapport à 2019, s'établissant environ 14 milliards de dollars, soit 8,4% du PIB, et plus de 21% de la totalité du budget de l'Etat. Or, la Caisse nationale des retraites (CNR), qui a connu, depuis 2014, un déficit qui ne cesse de s'accroître en passant de 1,2 milliard de dollars en 2014 à 5,2 milliards de dollars en 2019, lequel atteindrait les 5,3 milliards DA en 2020, le nombre de retraités s'élevant fin 2019 à 3,2 millions. Ces transferts sont intenables sans actions ciblées pour les plus démunies.

Deuxième partie
Les cinq conditions préalables au succès de la privatisation partielle via la Bourse d'Alger

1. La privatisation ne peut intervenir avec succès que si elle s'insère dans le cadre d'une cohérence et visibilité de la politique socio-économique globale et que si elle s'accompagne d'un univers concurrentiel et un dialogue soutenu entre les partenaires sociaux. C'est un acte éminemment politique et non technique car déplaçant des segments de pouvoir d'où des résistances au changement des tenants de rente sous le slogan "bradage du patrimoine national". La privatisation partielle ou totale doit répondre à de nombreux objectifs qui ne sont pas tous compatibles et qu'il convient de hiérarchiser dans la formulation d'un programme de privatisation pouvant varier et être adaptés en fonction du contexte international, social et économique interne et de l'activité ou de l'entreprise ce qui suppose la résolution de neuf contraintes qui doivent être levées afin d'éviter la méfiance des investisseurs sérieux, en premier lieu la corruption qui alourdit le coût des projets entre 20/30% sinon plus et éloigne les véritables investisseurs, 0, l'instabilité juridique perpétuelle, la rénovation de toutes les structures du ministère des finances à travers sa numérisation, fiscalité, domaine, banques, douane et mettre fin à une bureaucratie centrale et locale paralysante renvoyant à la refonte du système sociopolitique. L'on ne doit pas confondre privatisation et démonopolisation complémentaire, tous deux, processus éminemment politique, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur stratégique en économie de marché. La privatisation est un transfert de propriété d'unités existantes vers le secteur privé et la démonopolisation consiste à favoriser l'investissement privé nouveau. L'objectif de la démonopolisation et celui de la privatisation doivent renforcer la mutation systémique de la transition d'une économie administrée vers une économie de marché concurrentielle. Le premier objectif d'une bonne privatisation est son impact sur la réduction du déficit budgétaire. En effet, l'expérience de ces dernières décennies, plusieurs dizaines de milliards de dollars ont été consacrés à l'assainissement des entreprises publiques entre 1991/2020 dont plus de 80% sont revenues à la case de départ, montant de quoi créer un nouveau tissu productif et des millions d'emplois productifs. La majorité des entreprises publiques ont un actif net inférieur au quart de leur capital social et une trésorerie inférieure à un mois de leur chiffre d'affaires avec un endettement croissant auprès des banques publiques malades de leurs clients. Le deuxième objectif est la dynamisation des exporta-

tions hors hydrocarbures et de contribuer à l'instauration d'une économie de marché concurrentielle loin de tout monopole qu'il soit public ou privé. Il n'existe pas d'économie de marché à l'algérienne mais des spécificités sociales avec des règles universelles, la domination de la propriété privée des moyens de production. La gestion des entreprises publiques sont rigides par définition, malgré souvent la bonne volonté des gestionnaires soumis à des interférences administratives. La privatisation bien menée peut être le moteur de la croissance de l'économie nationale car favorisant l'émergence de structures concurrentielles. Il appartiendra à l'Etat régulateur, garant de la cohésion sociale à laquelle je suis profondément attachée surtout en cette période de tensions budgétaires et internes et à nos frontières de faire respecter le contrat entre les employeurs et les salariés afin que la logique du profit ne porte atteinte à la dignité des travailleurs. Mais en n'oubliant jamais que la plus grande dévalorisation morale dans toute société et d'être un chômeur ou un assisté. L'important n'est pas de travailler chez le privé national, international ou chez l'Etat, l'important pour nos enfants est de trouver un emploi durable dans le cadre de la protection sociale.

2.- Les conditions de réussite suppose de lever neuf contraintes

Premièrement, les filialisations non opérantes par le passé dont l'objectif était la sauvegarde du pouvoir bureaucratique. Or, c'est le fondement de la réussite tant de l'ouverture partielle du capital que d'une privatisation totale. **Deuxièmement**, le patrimoine souvent non défini (absence de cadastre réactualisé) pose la problématique de l'inexistence des titres de propriété fiables sans lesquels aucun transfert de propriété ne peut se réaliser. Pour éviter la dilapidation du patrimoine, il y a lieu de différencier l'outil de production des biens immobiliers et terrain dont l'évaluation doit se faire au prix du marché en temps réel. **Troisièmement**, des comptabilités défectueuses de la majorité des entreprises publiques et des banques, (la comptabilité analytique pour déterminer exactement les centres de coûts par sections étant pratiquement inexistantes et les banques ne répondant pas aux normes internationales, rend difficile les évaluations d'où l'urgence de la réforme du plan comptable actuel inadéquat, rendant encore plus aléatoire l'évaluation dans la mesure où le prix réel de cession varie considérablement d'année en année, voire de mois en mois, de jour en jour en bourse par rapport au seul critère valable, existant un marché mondial de la privatisation où la concurrence est vivace.

Notre objectif commun est effectivement la prospérité de l'Algérie éternelle, pays à fortes potentialités et acteur stratégique de la stabilité du bassin méditerranéen et du continent Afrique. Je me propose d'aborder le thème la privatisation via la bourse d'Alger sans réformes structurelles peut elle être facteur de développement pour l'Algérie en deux parties indissociables car enter en, bourse c'est comme jouer au casino, le but recherché de tout actionnaire est de gagner et non de perdre car dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments. **Premièrement**, du fait que tout investisseur pour entrer en Bourse étudie les fluctuations géostratégiques et économiques de l'économie mondiale et pour tout pays la situation tant socio politique que socio-économique. **Deuxièmement** je me pose cette question, la privatisation, à ne pas confondre avec démonopolisation et le partenariat public privé PPP peut être elle facteur de développement sans de profondes réformes politiques et économiques avec des résistances des tenants de la rente car déplaçant des segments du pouvoir.

Première partie

L'environnement international, la situation sociopolitique et socio-économiques facteurs déterminants pour les investisseurs

1.- Il faut dire la vérité, rien que la vérité, en privilégiant les intérêts supérieurs du pays, au-delà des personnes, la démagogie et les discours populistes, pour préserver des intérêts de rente, auxquels la population algérienne est allergique, pouvant conduire le pays à une déflation économique et sociale. Oui les véritables réformes structurelles économiques n'ont pas commencé, contrairement à certains discours mais soyons réaliste, on ne peut en une année après une léthargie de plusieurs décennies redresser le bateau Algérie où uniquement pour la période 2000/2019, les recettes ont dépassé les 1.000 milliards de dollars avec une sortie de devises en biens et services de plus de 935 milliards de dollars avec un taux de croissance dérisoire qui a fluctué entre 2/3% alors qu'il aurait dû être de 9/10%. Oui, la situation socioéconomique est préoccupante à l'instar de bon

nombre de pays dans le monde du fait de la crise actuelle. Face à la crise actuelle qui se traduira par de profonds bouleversements géostratégiques, économiques, sociaux culturels et sécuritaires, l'Algérie ne peut naviguer à vue au gré de la conjoncture. Dans ce cadre, le dernier rapport du programme de relance économique 2020-2024 établi par le département de prospective du premier ministre, doit définir avec exactitude les hypothèses de ses prévisions, chiffrées et datées selon le couple objectifs-réalisations /moyens humains et financiers avec plusieurs scénarios dont bon nombre de variables et paramètres sont exogènes. Afin de voir si la réduction des importations de 10 milliards de dollars et la réalisation d'au moins 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2021 est réalisable face à la détérioration des indicateurs économiques et sociaux, produit tant de erreurs des politiques économique du passé 1 que de l'épidémie du coronavirus qui impacte toute l'économie mondiale. Ce plan que j'ai étudié avec attention doit être amélioré pour être véritablement opérationnel devant avoir un bilan sans complaisance devant tenir compte des mutations tant internes que mondiales, ni sinistrose, ni autosatisfaction, afin de pouvoir tracer les perspectives du redressement national. Le président de la république lui-même a mis en relief les contradictions dues à l'effritement du système d'information où sans une bonne information aucune prévision n'est possible et encore moins le plan de relance 200/2024 proposé récemment par le gouvernement. Qui pour son opérationnalité doit reposer sur six piliers : **premièrement**, sur une démarche méthodologique, existant un théorème universel, 80 pour cent d'objectifs mais ciblés ont un impact seulement de 20% avec un gaspillage des ressources rares, mais 20 pour cent d'actions bien ciblés ont un impact sur l'activité économique et sociale de 80%. Pour paraphraser les experts militaires, il faut que les tactiques s'insèrent dans le cadre d'un objectif stratégique d'optimisation du bien être de l'Algérie. Toute analyse opérationnelle doit partir du général, de l'évolution de l'économie mondiale, au niveau interne du cadre macroéconomique et macro social, puis aux réseaux intermédiaires et enfin au niveau micro économique des collectivités locales et

aux projets fiables dans le cadre des avantages comparatifs, ne pouvant pas tout produire ; **deuxièmement**, tout plan opérationnel doit s'inscrire dans le cadre d'une vision stratégique tant des mutations internes qu'internationales, en étant réaliste les hydrocarbures traditionnels resteront encore pour 5 à 10 ans la principale ressource en devises du pays sous réserve de la mise en place de nouvelles filières concurrentielles ; **troisièmement** sur un diagnostic serein de la situation socio-économique et sur une nouvelle gouvernance nationale et locale avec plus de décentralisation et non déconcentration ; **quatrièmement** sur de nouvelles organisations plus crédibles que les anciennes à travers des réseaux, loin de l'ancienne organisation hiérarchique rigide, impliquant les élus locaux et la société civile, entrepreneurs publics, privés, banques, universités, centre de recherche, associations ; **cinquièmement**, sur une bonne communication, le président de la République lui-même ayant mis en relief les contradictions dues à l'effritement du système d'information où sans une bonne information aucune prévision n'est possible. Certains responsables vivant dans une autre époque ne savent pas communiquer alors qu'il est impérieux de préparer l'opinion médiatiquement et organiser à l'esprit des réformes qui, seront douloureuses mais porteuses d'espoir à moyen terme en utilisant les médias lourds-débats-pièces de théâtre, cinémas- du fait de la tradition orale de l'Algérien. Les actions et les déclarations doivent être inventoriées, sans tomber dans le piège de l'autosatisfaction et du dénigrement, ni tomber dans le populisme médiatique qui serait alors contre productif ; **sixièmement**, la levée des obstacles d'environnement à la mise en œuvre d'affaires. Fondement du système rentier, le plus grand obstacle à l'investissement productif enfantant à la fois la sphère informelle et la corruption est la bureaucratie au sens négatif du terme, non comme l'entendait Max Weber au service de la société, expliquant, par exemple, les obstacles à la numérisation que l'avis proposé en 1983 en tant que directeur général des études économiques à la cour des comptes ayant été chargé du dossier des surestaries, proposition qui n'a jamais vu le jour au niveau des Douanes car



Quatrièmement, la non-préparation de l'entreprise à la privatisation, certains cadres et travailleurs ayant appris la nouvelle dans la presse, ce qui a accru les tensions sociales. Or, la transparence est une condition fondamentale de l'adhésion tant de la population que des travailleurs à l'esprit des réformes liées d'ailleurs à une profonde démocratisation de la société. **Cinquièmement**, la non-clarté pour la reprise des entreprises pour les cadres et ouvriers supposant la création d'une banque à risque pour les accompagner du fait qu'ils possèdent le savoir-faire technologique, organisationnel et commercial la base de toute unité fiable doit être constitué par un noyau dur de compétences. **Sixièmement** est la résolution des dettes et créances douteuses, les banques publiques croulant sous le poids de créances douteuses et la majorité des entreprises publiques étant en déficit structurel, endettés, surtout pour la partie libellée en devises sans un mécanisme transparent en cas de fluctuation du taux de change. Pour ce cas précis, l'actuelle politique monétaire instable ne peut encourager ni l'investissement productif ni le processus de privatisation. Le PLF2021 fait les projections de 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023 (environ 190 euros), contre 157 dinars le 06 décembre 2020 et 200 dinars sur le marché parallèle, donnant en tendance 250 euros sur le marché parallèle, sous réserve de la maîtrise de l'inflation qui en cas de hausse entraîne la hausse des taux d'intérêts des banques freinant l'investissement productif. Avec 98% des recettes en devises avec les dérivées provenant des hydrocarbures permettant des réserves de change qui tiennent la cotation à plus de 70%, si fin 2021, les réserves de change clôturent à 10/15 milliards de dollars, la banque d'Algérie devrait coter le dinar à environ 200 dinars et le cours sur le marché parallèle actuellement de 200 dinars un euro s'envolerait à plus de 250/300 dinars un euro. Dans ce cas, il est illusoire tant d'attirer l'épargne de l'émigration via les banques que l'on veut installer avec des couts en devises, que de capter le capital argent via la sphère informelle, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques. Comment voulez-vous qu'un opérateur quelque soit sa tendance idéologique avec cette instabilité monétaire investit à long terme sachant que la valeur du dinar va chuter d'au moins 30% sinon plus dans deux à trois années. **Septièmement**, les délais trop longs avec des chevauchements de différents organes institutionnels entre le moment de sélection de l'entreprise, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert, au Conseil des Participations, puis au Conseil des ministres et la délivrance du titre final de propriété ce qui risque de décourager tout repreneur, car en ce monde, les capitaux mobiles vont s'investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent. **Huitièmement**, la synchronisation clairement définie permettrait d'éviter les longs circuits bureaucratiques et revoir les textes juridiques actuels contradictoires, surtout en ce qui concerne le régime de propriété privée, pouvant entraîner des conflits interminables d'où l'urgence de leur harmonisation par rapport au droit international. Les répartitions de compétences devront être précisées où il est nécessaire de déterminer qui a le pouvoir de demander l'engagement d'une opération de privatisation, de préparer la transaction, d'organiser la sélection de l'acquéreur, d'autoriser la conclusion de l'opération, de signer les accords pertinents et, enfin, de s'assurer de leur bonne exécution. **Neuvièmement** analyser lucidement les impacts de l'Accord d'association de libre échange l'Europe, toujours en négociations pour un partenariat gagnant-gagnant,

qui a des incidences économiques sur les institutions et les entreprises publiques et privées qui doivent répondre en termes de couts et qualité à la concurrence internationale

3.-Qu'en est-il de la privatisation partielle via la Bourse d'Alger

Cela rejoint les remarques précédentes de la privatisation en général, où dans en raison de la situation actuelle des banques et des entreprises publiques, il sera dextrement difficile d'opérer la privatisation partielle via la Bourse d'Alger qui doit répondre à cinq conditions étant en léthargie depuis sa création, ayant construit un stade sans joueurs et, paradoxe, ayant introduit par injonctions administratives certaines entreprises publiques déficitaires, achetant des entreprises déficitaires. **Premièrement**, il ne peut y avoir de bourse fiable sans un système productif performant concurrentiel, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé, évitant les instabilités juridiques renvoyant à un État de droit. Nos responsables sont-ils conscients qu'existe un marché mondial de la privatisation, où la concurrence est vivace et où le facteur déterminant est la demande avec la prise en compte du goodwill (demande potentielle) et pas seulement l'offre, et qu'il faut éviter que certains prédateurs ne soient intéressés que par les actifs immobiliers et non pas par l'outil de production. **Deuxièmement**, une bourse doit se fonder sur un système bancaire rénové. Or, le système financier algérien depuis des décennies est le lieu par excellence de la distribution de la rente des hydrocarbures, et un enjeu énorme de pouvoir. En effet, malgré le nombre d'opérateurs privés, nous avons une économie de nature publique avec une gestion administrée, la totalité des activités, quelles que soient leur nature, se nourrissant de flux budgétaires, de la capacité réelle du trésor.

On peut considérer que les banques en Algérie opèrent non plus à partir d'une épargne puisée sur le marché, mais par les avances récurrentes (tirage : réescompte) auprès de la banque d'Algérie, les entreprises publiques en déficit structurel étant refinancées par le trésor public sous forme d'assainissement – et pas seulement pour la période récente, il faut compter aussi les couts de la restructuration entre 1980/1990. Cette transformation n'est pas dans le champ de l'entreprise mais se déplace dans le champ institutionnel (répartition de la rente des hydrocarbures) et dans cette relation, le système financier algérien reste passif. Plus de 90 % de ces entreprises sont revenues à la case départ, montrant que ce n'est pas une question de capital argent, la richesse réelle supposant la transformation du stock de monnaie en stock de capital – et là est toute la problématique de développement. **Troisièmement**, il ne peut y avoir de bourse sans la résolution des titres de propriété qui doivent circuler librement, segmentés en actions ou obligations renvoyant d'ailleurs à l'urgence de l'intégration de la sphère informelle par la délivrance de titres de propriété, comme il ne peut y avoir de bourse des valeurs fiables sans des comptabilités claires et transparentes calquées sur les normes internationales, par la généralisation des audits et de la comptabilité analytique afin de déterminer clairement les centres de couts pour les actionnaires. Cela pose la problématique de la refonte du système comptable et de l'adaptation du système socio-éducatif, l'ingénierie financière étant presque inexistante dans le pays, malgré de nombreuses compétences, le poste services sorties de devises au sein de la balance des paiements ayant été de 10/11 milliards de dollars par an entre 2010/2019. Le poste services au niveau de la balance des paiements avec des sorties de devises 2010/2019 varie entre 9 et 11 milliards de dollars par an, qui s'ajoutent aux sorties de devises des biens d'importations.

Quatrièmement, des comptes transparents en temps réel reposant sur des comptabilités analytiques et non de s comptes consolidés via els comptes les comptes de transfert qui voiler l'efficacité réelle. Existant quelques rares exceptions, il se trouve que dans leur état actuel, les comptes des entreprises publiques et privées algériennes, de la plus importante à la plus simple, sont en contradiction avec les audits les plus élémentaires. À titre d'exemple, Sonatrach a besoin d'un nouveau management stratégique à l'instar de la majorité des entreprises algériennes, avec les comptes clairs afin de déterminer les couts par sections. Or, nous assistons à l'opacité de la gestion de Sonatrach, qui se limite à livrer les comptes globaux consolidés sans distinguer si le surplus engrangé est dû à des facteurs exogènes, prix au niveau international, ou à une bonne gestion interne. **Cinquièmement**, pour attirer les opérateurs tant nationaux qu'internationaux, s'impose la stabilité monétaire et juridique, ainsi que la résolution des dettes et créances douteuses. Or, les banques publiques croulent sous le poids de créances douteuses et la majorité des entreprises publiques sont en déficit structurel, surtout pour la partie libellée en devises supposant des mécanismes transparents en cas de fluctuation du taux de change. La dépréciation simultanée du dinar par rapport au dollar et l'euro, principales monnaies d'échange, ne répond pas aux valeurs en bourse où la cotation est inversement proportionnelle, ayant pour but essentiel de combler artificiellement le déficit budgétaire, assimilable à un impôt indirect. Ainsi, le gouvernement actuel projetant pour 2023 environ 185 dinars un euro et 156 dinars pour un dollar, et en prenant un écart de 50 % par rapport au marché parallèle, nous aurons environ 300 dinars un euro minimum en 2023, sous réserve de la maîtrise de l'inflation, sinon l'écart serait plus important, avec une projection 250 euros fin 2021 en cas d'ouverture des frontières et l'inévitable hausse des taux d'intérêts des banques primaires pour éviter leurs faillites. Le danger est une spirale inflationniste avec une déstabilisation politique à la vénézuélienne, pays qui a la première réserve mondiale de pétrole plus de 14 fois celle de l'Algérie mais avec un système économique presque similaire devant comparer le comparable. Même le FMI et la banque mondiale ont révisé leurs positions, devant forcément synchroniser la sphère réelle et la sphère financière, la dynamique économique et la dynamique sociale

En conclusion : évitez les utopies

Force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour que certains responsables algériens s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, aucun pays à travers l'histoire ne s'étant développé grâce uniquement aux matières premières mais par la bonne gouvernance, la réforme des institutions et la valorisation du savoir. Évitez d'induire en erreur les autorités du pays avec des surcouts faramineux comme par le passé sans rentabilité réelle. Par exemple, l'investissement avec tous les annexes arrivé au port, de Gara Djebilet nécessitera plus de 7 milliards de dollars d'investissement, l'ex-ministre de l'Industrie en 2008 estimait à 15 milliards de dollars avec la création de 4800 emplois directs et 15.000 emplois indirects (l'actuel ministre 3500 énorme écart, source APS) et l'actuel ministre de l'Industrie en date du 11 juin 2020 avait déclaré que le coût d'investissement dans les deux projets phosphate et gara Djebilet est estimé « entre 15 et 16 milliards de dollars : cela démontre la non maturation des projets de la part des responsables et qui croire avec des différences de plusieurs milliards de dollars ? Afin d'éviter d'induire en erreur tant l'opinion publique que les plus hautes autorités du pays, l'actuel ministre des Mines doit donner le montant en dinars et en devises du

projet dans sa globalité, la part du financement de la partie algérienne et la rentabilité effective pour éviter les errements du passé qui ont conduit le pays à la situation actuelle. A un cours de 100 dollars la tonne (cours moyen de 2020) le fer brut, pour une exportation brute de 30 millions de tonnes auquel, le chiffre d'affaire serait de 3 milliards de dollars, montant il faudra retirer 40% de charges, le coût d'exploitation étant très élevé restant 1,80 milliard de dollars Ce montant est à se partager selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie 920 millions de dollars. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet nécessitera de grands investissements dans les centrales électriques, des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, des réseaux de distribution qui fait défaut du fait l'éloignement des sources d'approvisionnement, tout en évitant la détérioration de l'environnement, unités très polluantes et surtout une formation pointue. Et là on revient à la ressource humaine, pilier de tout processus de développement. En prenant l'hypothèse de 7 milliards de dollars, le retour en capital pour une exportation de 30.000 tonnes de fer brut/an, serait de 8/10 ans. Donc pas de rente et donc, seule la transformation en produits nobles (aciers spéciaux) peut procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exportation, mais nécessitant d'importants investissements et des partenaires qui contrôlent le marché mondial. Par ailleurs où en sont les réalisations effectives des projets de mines d'or, proposés aux jeunes investisseurs dans le sud sachant que l'exploitation a un cout important, et la rentabilité est fonction du cours de l'once d'or qui fluctue depuis trois années entre 1600 et 2100 dollars l'once, la cotation le 06/01/2020 étant de 1949 dollars. Soyons réaliste, la rente des hydrocarbures sera pour longtemps, la principale société pourvoyeur de devises où avec la crise actuelle, il est utopique d'attirer massivement les IDE et de canaliser le capital-argent de la sphère informelle. D'où l'importance de l'installation du Conseil national de l'énergie seul organe habilité à tracer la future politique énergétique devant s'orienter vers un Mix énergétique fondement de la transition énergétique. L'Algérie a toutes les potentialités de surmonter la crise actuelle sous réserve d'une vision stratégique de développement hors hydrocarbures, une lutte contre, la corruption passible du code pénal à ne pas confondre avec acte de gestion, passant par la numérisation avec des interconnexions intra-secteurs reliés aux réseaux internationaux. La transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, suppose un profond réaménagement du pouvoir, nécessitant une restructuration du système partisan loin des aléas de la rente, et surtout la dynamisation de la société civile ; pas celles qui vivent de la rente et qui ont applaudi tous les gouvernements passés, qui, en symbiose avec les Etats et les institutions internationales jouera un rôle de plus en plus déterminant en ce XXIe siècle. Le compromis des années 2021/2030 devront concilier l'impératif de productivité et la cohérence sociale, les principes d'une société ouverte et le devoir de solidarité, en un mot l'efficacité et l'équité, les politiques parleront de justice sociale qui ne saurait signifier égalitarisme vision populiste suicidaire. En bref la réussite du processus de développement implique la refonte du système politique et socio-économique. La tolérance par la confrontation d'idées contradictoires productives, loin de tout dénigrement, est la seule voie pour dépasser l'entropie actuelle. Le plus ignorant est celui qui prétend tout savoir et méritons les propos pleins de sagesse du grand philosophe Voltaire : *"Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me batrai de toutes mes forces pour que vous puissiez toujours le dire."*

ALGER, AGENCE NATIONALE D'AMÉLIORATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT

Remise d'un nouveau quota AADL 2



Les projets livrés concernent deux sites au niveau de Sidi-Abdellah, à savoir 3.000 logements quartier 23 et 3.000 logements Aslan, quatre sites à Bouinan (4.500 Logements, 5.000 Logements quartier A, 2.600 Logements et 1.000 Logements)...

PAR BOUZIANE MEHDI

Une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs AADL2, affectés à des sites au niveau de Sidi-Abdellah à l'ouest d'Alger, Bouinan et Chaïba, a été lancée, jeudi 24 décembre, a annoncé l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement

(AADL), précisant, dans un communiqué publié sur son site web, que "l'Agence AADL informe les souscripteurs inscrits au programme de type location-vente AADL 2, que l'opération de remise des clés est désormais lancée". Les projets concernés sont deux sites au niveau de Sidi-Abdellah, à savoir 3.000 logements quartier 23 et 3.000 logements Aslan, quatre sites à Bouinan (4.500 Logements, 5.000 Logements quartier A, 2.600 Logements et 1.000 Logements), a indiqué l'APS, ajoutant que cette opération concerne également le site 1.900 logements au niveau de la commune de Chaïba et à cet effet, l'Agence a invité les bénéficiaires concernés à consulter et télécharger les rendez-vous de remise des clés depuis le site web de l'AADL (aadl.dz.com), et se présenter sur site. L'AADL a, d'autre part, informé les

souscripteurs du programme AADL2 concernés par le choix de site ayant perdu leur mot de passe qu'ils peuvent le récupérer en introduisant le code et le numéro de reçu de paiement de la 1^{re} tranche dans la rubrique "Mot de passe", a fait savoir l'APS, rappelant que le directeur général de l'ADDL, Mohamed-Tarek Belaribi, a rassuré récemment que les opérations de remise de logements de type location-vente se poursuivent. Les 5 juillet et 20 août derniers, deux opérations d'envergure ont été lancées, portant respectivement sur la distribution de 10.000 et 23.000 appartements AADL et dans ce cadre, il avait donné des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet d'assurer un suivi de près et d'éviter tout retard dans les travaux d'aménagement extérieur.

B. M.

TAMANRASSET, PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR

Procédures de classement dans le Patrimoine universel

Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, a fait état du lancement de l'opération de classement du parc culturel de l'Ahaggar de Tamanrasset dans le Patrimoine universel matériel.

Sur la préservation du patrimoine culturel et naturel du parc de l'Ahaggar, le deuxième plus grand parc culturel en Algérie en termes de superficie, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale, la ministre a, répondant à une question du député Ahmed Taleb Benabdallah, précisé que son département a "initié plusieurs projets à même de valoriser et de protéger la diversité de la nature et de la faune", indiquant que "l'Union internationale pour la conservation de la nature a admis, en

septembre, d'inclure le réseau des parcs culturels, y compris l'Ahaggar dans le patrimoine universel".

La ministre a répondu à une autre question du même député concernant l'équipement des agents de contrôle des sites archéologiques en moyens techniques et l'augmentation du budget, précisant que "le parc de l'Ahaggar est sécurisé", indiquant que "l'amendement du projet de patrimoine 98-04 permet de renforcer la protection et les sanctions relatives au patrimoine".

L'aménagement du site archéologique de Tagmart sera lancé en janvier prochain, après achèvement de son étude. Un plan de gestion du parc de l'Ahaggar a été élaboré en coordination avec des experts internatio-

naux, dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Des instructions ont été données, à l'effet d'ouvrir à Tamanrasset, une annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH). Une convention a été signée récemment avec l'Agence spatiale algérienne portant suivi et préservation du patrimoine culturel dans la région.

La ministre de la Culture et des Arts a, aussi, annoncé le lancement d'une session de formation au profit des cadres et exploitants du parc sur les techniques spatiales en matière de préservation du patrimoine culturel.

APS

ILLIZI

1.620 cartes magnétiques remises à des agriculteurs depuis 2015

1.620 cartes professionnelles magnétiques ont été délivrées durant les cinq dernières années au profit des agriculteurs de la wilaya d'Illizi, dont 68 cartes en 2020.

Lancée en 2015 dans le cadre de la modernisation du secteur de l'agriculture par la substitution de l'ancien procédé, cette nouvelle carte magnétique renouvelable, contient les différentes coordonnées concernant son détenteur, dont la vocation et la nature de son activité agricole. Cette nouvelle pièce magnétique permet aux agriculteurs et éleveurs de bénéficier des divers programmes de soutien prônés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, dont l'approvisionnement en orge pour les éleveurs, les semences et les intrants agricoles, les pépinières, la formation et la vulgarisation agricole au niveau des instituts spécialisés, en sus de l'accompagnement et le suivi permanent par les services agricoles durant la saison agricole.

La chambre d'agriculture de la wilaya d'Illizi a, dans l'optique de vulgariser cette carte et ses intérêts, mené, en coordination avec des experts et agronomes, diverses activités de sensibilisation en milieu des agriculteurs leur incitant de tirer profit des avantages et facilités y retenues susceptibles de promouvoir leurs activités agricoles.

La wilaya d'Illizi compte 4.692 agriculteurs, versés dans différents segments cultureux et d'élevage, selon les statistiques de la chambre.

TIARET

Les éléments de l'ANP participent à une campagne de reboisement

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont participé à une vaste campagne de reboisement dans la wilaya de Tiaret, en consolidation du lien Armée-Nation.

Dans le cadre de la reprise de la campagne ouverte de reboisement, avec la participation des éléments de l'ANP, en coordination avec les différents services sécuritaires, les autorités locales et la presse nationale et en consolidation du lien Armée-Nation, sous le slogan "Qu'on le plante", une vaste campagne de reboisement a été organisée, le 19 décembre 2020, au niveau de la région de Sed-Bakheda à la commune Mechraa Sfa dans la wilaya de Tiaret.

La campagne a connu une large participation des éléments de l'ANP des unités relevant du territoire de compétence ainsi que des différents acteurs de la société civile et des associations activant dans le domaine de l'environnement, outre des cadres des services des forêts.

APS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les taux d'intégration fixés dans le cahier de charges inchangés

Les taux d'intégration fixés pour l'industrie automobile, établis à un minimum de 30% lors de la première phase d'activité, ne seront pas revus à la baisse, a indiqué le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham.

Intervenant lors du Forum du quotidien *Echaâb*, Aït Ali Braham a fait savoir que les conditions fixées dans le nouveau cahier de charges sur l'industrie automobile notamment un taux d'intégration minimum de départ de 30% ne seront pas revues à la baisse, précisant que ces dispositions ne constituent pas des conditions "insurmontables".

"Dans un passé récent, les véhicules vendus par des assembleurs locaux étaient plus chers qu'avant l'application des incitations fiscales. De plus, l'Etat n'a pas bénéficié de cette politique de soutien", a souligné Aït Ali Braham.

Il a expliqué dans ce sillage que les industriels du secteur automobile déjà établis en Algérie qui ne peuvent pas respecter les taux d'intégration fixés dans le cahier de charge peuvent poursuivre leurs activités à condition de s'acquitter des taxes douanières.

S'agissant de la situation des entreprises du secteur, dont les dirigeants ont été poursuivis en justice et gérées actuellement par des administrateurs désignés par l'Etat, le ministre de l'Industrie a affirmé que "les responsables de ces sociétés sont poursuivis dans le cadre de la responsabilité pénale de la personne morale".

Le gouvernement a décidé en décembre dernier de remplacer ces administrateurs par d'autres étant plus à même d'assurer la gestion de ces entreprises dans l'attente que la justice poursuive son travail et que tous les recours soient usés, a-t-il fait savoir.



"Nous verrons ensuite si ces entreprises doivent retourner à l'Etat ou si d'autres alternatives doivent être trouvées afin que les investissements réalisés ne soient pas perdus de manière à préserver les actifs. Ni les salariés ni les créanciers ne soient lésés", a-t-il également assuré.

Abordant la question de l'ouverture du capital des entreprises publiques, Aït Ali Braham a souligné que cette opération se fera à travers la Bourse d'Alger à travers la recapitalisation par voie boursière, et non pas comme cela a été fait au début des années 2000.

EPE : un endettement de 12 milliards dollars

Concernant la situation des entreprises publiques, le ministre de l'Industrie a regretté l'absence d'audit durant plusieurs années, relevant que son département réalise un audit précis au niveau de l'ensemble des

groupes industriels publics afin d'estimer l'ensemble des paramètres de leurs activités et arrêter les décisions adéquates pour chaque groupe.

"Nous étudions les plans de redressement pour chaque groupe public. Certains pourront poursuivre leurs activités, d'autres nécessitent un redéploiement ou un refinancement voire un simple rééchelonnement", a-t-il détaillé, ajoutant que ces entreprises, relevant du ministère de l'Industrie, font face à un endettement de 12 milliards de dollars.

Interrogé à propos de l'implication de l'économie de la connaissance dans l'industrie du pays, Aït Ali Braham a noté l'intérêt d'impliquer, dans ce cadre, les jeunes ingénieurs issus des universités algériennes afin d'assurer une utilisation optimale et durable des équipements de pointe importés.

Des conventions ont été signées dans ce cadre, a-t-il rappelé, notamment avec le secteur de l'enseignement supérieur.

En outre, le ministre de l'Industrie a évoqué les zones industrielles dont dispose le pays, soulignant que leur nombre dépasse les 50, se félicitant de la création par un décret exécutif d'un Office national dédié à la gestion des zones industrielles dans le but d'étudier les dossiers et de les évaluer par rapport à un barème définissant l'importance et la priorité de ces projets.

Le ministre de l'Industrie a réfuté, par ailleurs, la prétendue information selon laquelle la consommation hydraulique du complexe sidérurgique El-Hadjar serait à l'origine du manque d'eau au niveau de la wilaya d'Annaba.

"Le complexe d'El-Hadjar a besoin de 15.000 m³/jour quotidiennement, mais il s'agit d'une consommation normale. Donc, ce n'est pas El-Hadjar qui est à l'origine du problème d'eau à Annaba", a tenu à souligner Aït Ali Braham.

R. E.

PRODUCTION DU SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

Relative stagnation des prix à la production au 3^e trimestre 2020

Les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une relative stagnation, soit -0,2% durant le 3^e trimestre par rapport au 2^e trimestre 2020, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Cette relative stagnation des prix sortie d'usine, optique acheteur, s'explique par une baisse ou stagnation des prix de la majorité des secteurs d'activité durant le 3^e trimestre 2020 et par rapport au trimestre précédent.

En effet, à l'exception d'une hausse de

+1,4% des prix à la production des mines et carrières et de 0,5% des industries des bois, le reste des branches ont connu soit une baisse ou une relative stagnation des prix à la production industrielle.

Au cours du 3^e trimestre 2020 et par rapport au précédent, les prix à la production industrielle du secteur de l'énergie ont reculé de 7%, les matériaux de construction -0,2%.

Au 3^e trimestre 2020 et par rapport à la même période 2019, les prix à la production industrielle, hors hydrocarbures, ont augmenté de 2,2%, selon

l'organisme des statistiques. Durant les neuf premiers mois 2020 et par rapport à la même période de l'année d'avant, les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une variation haussière de 2,5%.

Cette variation a été tirée essentiellement par les secteurs des industries des cuirs et chaussures avec 9,9%, les mines et carrières avec 7,2%, énergies 5,2 %, et les industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) avec (3,9 %). D'autres secteurs industriels ont,

également, connu des hausses qui restent moins importantes, il s'agit des textiles avec 2,8%, des industries des bois 1,8%, des industries agroalimentaires avec 1,2%, alors que les industries chimiques et les matériaux de construction ont connu une relative stagnation avec respectivement 0, 3% et 0,1%.

Pour rappel, la croissance moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures, sur toute l'année 2019, avait atteint 2,8% par rapport à 2018.

R. E.

OUGANDA

Dernière ligne droite d'une campagne émaillée de violences

Dans une campagne à la fin de laquelle la réélection de Yoweri Museveni à la tête de l'Ouganda ne fait aucun doute, l'ex-chanteur et député Bobi Wine, candidat à l'élection présidentielle du 14 janvier, est la cible du régime.

L'Ouganda vit les derniers jours d'une campagne électorale chaotique et violente, qui témoigne de la détermination du président sortant, Yoweri Museveni, à perpétuer ses 35 ans de règne à la tête du pays, coûte que coûte. Dans les rues de Kampala, de nouvelles affiches égrènent chaque jour le compte à rebours séparant le pays de la réélection annoncée le 14 janvier du président Museveni, 76 ans, qui arbore un sourire discret et l'un de ses éternels chapeaux à large bord. "Nous sommes certains de la victoire" le 14 janvier, a déclaré en janvier l'ex-guérillero. Ses dix adversaires de l'opposition ne peuvent en dire autant, eux qui ont accusé Yoweri Museveni et son parti, le Mouvement de la résistance nationale (NRM), d'avoir totalement faussé la



compétition électorale, en recourant à la violence et en instrumentalisant les mesures de prévention contre l'épidémie de coronavirus. Le principal rival du Président, Bobi Wine, un populaire chanteur de reggae devenu député en 2017, a troqué pendant la campagne ses costumes ajustés et son distinctif béret rouge pour un gilet pare-balles et un casque lourd. La journée du dépôt officiel des candidatures par les 11 candidats, le 3 novembre, a donné le ton des huit semaines suivantes : Bobi Wine y avait été arrêté dans la plus grande confusion, entraînant des échauffourées entre ses

partisans et les forces de sécurité. Patrick Amuriat, candidat du Forum pour le changement démocratique (FDC), parti de l'ancien opposant historique Kizza Besigye, avait lui perdu une chaussure dans une empoignade avec les policiers alors qu'il venait déposer sa candidature. Il s'adresse désormais pieds nus à ses partisans dans un geste symbolique de défi. Depuis, Bobi Wine, 38 ans, a été arrêté à de nombreuses reprises alors que les forces de l'ordre dispersaient ses meetings à coups de gaz lacrymogènes et de flashballs. Une de ses arrestations s'est soldée par un bain de sang

le 18 novembre : les forces de sécurité, confrontées à la colère des partisans du député-chanteur, ont fait usage de tirs à balles réelles et abattu 54 personnes en une journée.

"Tous mes adjoints et assistants ont été la cible de tirs", a récemment assuré à l'AFP Bobi Wine, de son vrai nom Robert Kyagulanyi. Vendredi, Bobi Wine a qualifié d'"abus de droit" la détention prolongée de plusieurs dizaines de membres de son équipe de campagne. "Mais comme je l'ai déjà dit, l'Ouganda n'est pas gouverné conformément à la loi." Fin décembre, une centaine de membres de son équipe avaient été interpellés tandis que l'ex-popstar avait été raccompagné à son domicile de Kampala dans un hélicoptère de l'armée pour l'empêcher de tenir un rassemblement prévu à 100 kilomètres de la capitale. D'autres candidats ont vu certains de leurs meetings, pourtant autorisés par les autorités, finalement interdits par la police. Au nom de la lutte contre le virus, la campagne a été suspendue à Kampala, un fief de l'opposition, tandis que Yoweri Museveni a bénéficié d'une grande visibilité, multipliant déplacements officiels et inaugurations, largement relayés par les médias publics.

SOUDAN

Normalisation des relations avec Israël en échange d'une aide financière américaine

Pour ne rien manquer de l'actualité africaine, inscrivez-vous à la newsletter du « Monde Afrique » depuis ce lien. Chaque samedi à 6 heures, retrouvez une semaine d'actualité et de débats traitée par la rédaction du « Monde Afrique ». Le premier ministre soudanais Abdallah Hamdok et le secrétaire d'Etat américain au Trésor, à Khartoum, le 6 janvier. Le premier ministre soudanais Abdallah Hamdok et le secrétaire d'Etat américain au Trésor, à Khartoum, le 6 janvier. AP L'histoire retiendra que l'un des derniers actes prévisibles de l'administration Trump aura eu lieu au Soudan, un pays qui, jusqu'au 14 décembre 2020, figurait encore sur la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme. Mercredi 6 janvier, le secrétaire au Trésor, Steven

Mnuchin, a signé avec les autorités de transition, à Khartoum, deux textes ouvrant la voie à d'importants accords. Le premier, paraphé par la ministre par intérim de l'économie soudanaise, Hiba Ahmed, ouvre la voie à un prêt américain de 1 milliard de dollars (800 millions d'euros) accordé au Soudan, lequel pourra, grâce à cette facilité, rembourser une partie de ses impayés auprès des institutions financières internationales (le pays doit 1,6 milliard de dollars à la Banque mondiale, sur une dette totale estimée par le premier ministre, Abdallah Hamdok, à environ 60 milliards), afin d'avoir accès, à nouveau, à des emprunts pour entamer le sauvetage de son économie. « Cette initiative va permettre au Soudan d'avoir de nouveau

accès à plus de 1 milliard de dollars de financements annuels de la part de la Banque mondiale pour la première fois en vingt-sept ans », selon un communiqué du ministère soudanais. Lire aussi Les Etats-Unis retirent formellement le Soudan de leur liste noire des pays soutenant le terrorisme Le second texte est une version solennelle de l'engagement pris par le Soudan de normaliser ses relations avec Israël. A la suite de nombreuses pressions, Khartoum officialise son souhait de rejoindre les pays signataires des accords d'Abraham, déjà signés par les Emirats arabes unis et Bahreïn. Les deux documents ne sont pas liés par l'effet du hasard, mais par un rapport de cause à effet. Les deux processus ont été rappro-

chés depuis le début de l'implication très volontariste de l'administration Trump dans ce dossier. En substance, il était offert au Soudan d'être retiré de la liste des Etats soutenant le terrorisme où il avait été placé en 1993 (avec pour principal effet d'interdire à l'échelle de la planète les transactions internationales en dollars avec Khartoum) en échange d'un sésame pour normaliser des relations avec les institutions internationales. Au passage, le Soudan s'est engagé à verser une somme destinée à financer les compensations pour les victimes d'actes terroristes, pour un montant de 335 millions de dollars, et dont l'origine n'a pas été rendue publique. Des sources évoquent un prêt, ou un don, émanant des Emirats arabes unis.

CORÉE DU NORD

Kim Jong-un veut doter le pays d'un sous-marin nucléaire

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a affirmé que les États-Unis sont le "plus grand ennemi" de son pays, une déclaration provocatrice à l'adresse de la première puissance mondiale à l'aube du début de mandat du président élu Joe Biden. Kim Jong-un a également assuré que son pays allait se doter d'un sous-marin nucléaire, a rapporté samedi l'agence officielle KCNA, reçue à Séoul. Pyongyang "devrait se concentrer et se développer en vue de subvertir les États-Unis, le plus grand obstacle à notre révo-

lution et notre plus grand ennemi", a-t-il déclaré lors du 8^e congrès du parti au pouvoir selon l'agence. Sa déclaration intervient moins de deux semaines avant la prise de fonctions de Joe Biden à la présidence des États-Unis et alors que les relations entre Kim et le Président sortant Donald Trump ont été tumultueuses. Après avoir échangé insultes et menaces de guerre nucléaire, Kim Jong-un et le président américain Donald Trump ont opéré un extraordinaire rapprochement, marqué par des rencontres aussi histo-

riques que symboliques. Depuis, aucun progrès n'a été réalisé sur l'épineux dossier des programmes nucléaire et balistique de Pyongyang. Les négociations sont au point mort depuis l'échec retentissant du deuxième sommet entre les deux hommes fin février 2019 à Hanoi. Une des raisons de cette impasse a été l'absence de consensus sur les concessions que la Corée du Nord devrait faire en échange d'une levée des sanctions internationales pesant sur elle. Donald Trump n'a toutefois jamais ins-

piré à la Corée du Nord la haine qu'elle voue à Joe Biden, un "chien enragé qu'il faudrait battre à mort". De son côté, le Président élu a qualifié Kim Jong-un de "voyou". "Quelle que soit la personne au pouvoir aux États-Unis, la vraie nature de sa politique contre la Corée du Nord ne va jamais changer", a déclaré Kim Jong-un sans nommer Joe Biden, selon KCNA. Autant de propos qui seront perçus comme une provocation à l'adresse de la nouvelle administration américaine.

Agences

LIGUE 1 : (7E JOURNÉE)

Trois belles affiches au menu

La 7e journée du Championnat de Ligue 1 sera clôturée aujourd'hui avec le déroulement des trois derniers matchs : JS Kabylie-USM Alger, Paradou AC-CR Belouizdad et MC Alger-MC Oran, décalés en raison des compétitions africaines interclubs.

PAR MOURAD SALHI

Les regards des puristes seront braqués cet après-midi au stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou qui sera le théâtre d'un Classico qui promet. Un beau match en perspective entre deux grands clubs du Championnat en quête d'un retour au premier plan après des débuts difficiles.

La JSK (10^e, 9 pts) et l'USMA (16^e, 5 pts) viseront, chacune de son côté, la victoire pour améliorer davantage leur position au classement général. Engagées en Coupe de la Confédération africaine de football, les Canaris de Djurdjura veulent aussi réussir un bon parcours en Championnat.

Les coéquipiers d'Arezki Hamroun comptent aligner un quatrième match sans défaite, en Championnat, et confirmer ainsi leurs nouvelles ambitions sous la conduite du nouvel entraîneur Denis Lavagne. Le successeur de Youcef Bouzidi dirigera aujourd'hui son premier match à la tête des Jaune et Vert.

L'USM Alger, qui reste sur une victoire, la seule depuis l'entame de la saison, tentera de confirmer aujourd'hui face à la JS Kabylie. Le club phare de Soustara, qui traverse une période très difficile en ce début



de saison, veut se faire une santé. La bataille sera aussi rude entre les deux entraîneurs français Denis Lavagne (JSK) et Thierry Froger (USMA).

Le MCA, auréolé de sa qualification à la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, arrachée haut la main face aux Tunisiens du CS Sfax, recevra le MC Oran dans un autre duel qui s'annonce palpitant et indécis.

Le Doyen, qui occupe actuellement la 3^e place avec 13 points, mise sur la totalité des points qui vont lui permettre de rester toujours proche du leader sétifien. Une victoire va lui permettre de réduire l'écart sur les Sétifiens, larges vainqueurs face au CA Bordj Bou-Arréridj (5-1).

Mais le MC Oran, invaincu depuis l'entame de la saison, aura certainement des atouts à faire valoir, lui qui voyage bien depuis le début de l'exercice. Si le MCA partira favori dans son ancre du 5-Juillet, le MCO est

capable de revenir avec un bon résultat, lui qui aspire à confirmer son invincibilité. De son côté, le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, affrontera le Paradou AC dans un derby algérois qui s'annonce également très disputé. Ce duel, qui aura lieu sur la pelouse du stade de Dar El-Beïda, sera intéressant à suivre.

Le Chabab, considéré comme l'un des favoris pour conserver son titre, abordera ce rendez-vous pour non seulement préserver sa dynamique, toutes compétitions confondues, mais également engranger le gain du match et s'approcher du podium, sachant qu'il compte encore trois matchs en moins à disputer. Le Paradou AC, qui reste sur une défaite à l'extérieur face à l'Entente, est attendu à faire de son mieux pour engranger les trois points de la victoire qui vont lui permettre de quitter la zone des turbulences.

M. S.

LIGUE 1

L'Aigle noir poursuit son envol

L'ES Sétif, net vainqueur du CABB Arréridj en déplacement (5-1), consolide sa position en tête du classement de Ligue 1 de football, lors de la 2^e partie de la 7^e journée disputée samedi qui a vu l'USM Bel-Abbès signer sa première victoire de la saison, alors que l'US Biskra subit son premier revers depuis l'entame du Championnat 2020-2021.

Les Sétifiens, de plus en plus intouchables, sont allés étriller leurs voisins du CABB Arréridj sur le score sans appel de 5-1, dont un doublé de Ghacha et un but du jeune Amoura qui rejoint l'attaquant de l'ASO Chlef Beldjillali en tête du classement des buteurs avec 5 buts pour chacun.

En revanche, la formation locale du CABBA continue de filer du mauvais coton en devenant seule lanterne rouge avec deux points au compteur. Cette défaite a poussé le coach Bilal Dziri à jeter l'éponge, aggravant

d'avantage la situation des Jaune et Noir. Son ex-compagnon du bas du tableau, l'USM Bel Abbès a, enfin, connu le goût de la victoire aux dépens du NC Magra (1-0). Un but en or de Metref (30^e) permet au club de la Mekerra de quitter temporairement la zone de turbulences. Son adversaire du jour continue, en revanche, sa descente aux enfers en reculant à la 18^e place, après avoir récolté un seul point lors des six dernières journées.

A Relizane, le RCR n'a pas raté l'aubaine de glaner 3 nouveaux points tout en infligeant à son hôte, l'US Biskra, sa 1^{re} défaite de la saison (2-0). Les hommes de Si Tahar Chérif El-Ouzzani sont désormais 9^{es} avec 9 points au compteur.

L'O Médéa a remporté sa 1^{re} victoire à domicile après deux succès en déplacement. Sa victime n'est autre que le WA Tlemcen qui n'arrive toujours pas à gagner le moindre match.

Cette journée, qui a débuté vendredi, a vu le NA Hussein-Dey obtenir, enfin, sa 1^{re} victoire de la saison, au moment où le CS Constantine et la JS Saoura s'inclinaient contre toute attente face à l'AS Aïn-M'lila et la JSM Skikda sur le même score (1-0).

La surprise du jour est venue de l'AS Aïn-M'lila qui est allée damer le pion au CS Constantine qui accueillait son adversaire à El-Khroub. La partie allait s'achever sur un score blanc, lorsque Hamia surgissait dans le temps additionnel (90+3) pour placer une tête imparable dans les filets constantinois.

L'autre surprise de vendredi est à mettre à l'actif de la JSMS qui a infligé à la JS Saoura sa première défaite de la saison. Un but en or de Ziouache offre aux V Noirs leur seconde victoire de la saison, qui les éloigne quelque peu de la zone dangereuse

APS

CABBA

Dziri Bilel démissionne !

C'est désormais officiel : Bilel Dziri n'est plus entraîneur du CABBA. L'ancien du NAHD a, en effet, décidé de jeter l'éponge suite à la lourde défaite de son équipe lors du derby face à l'ES Sétif.

Dziri Bilel n'a pas toléré la lourde défaite à domicile du CA Bordj Bou-Arréridj. L'ancien meneur de jeu a préféré démissionner suite à la claque (1-5) que lui a infligée l'Entente sportive de Sétif.

Le natif d'Hussein-Dey était en grosse difficulté avec les Tigres de Bordj. Son équipe, lanterne rouge du Championnat, n'a récolté que 2 points en 7 journées. L'opération maintien est désormais enclenchée du côté de l'est algérien et il s'agira, désormais pour le CABBA de trouver un nouvel entraîneur.

ALLEMAGNE

Bon match de Bensebaïni face au Bayern

Après deux mois d'absence, Ramy Bensebaïni a fait son retour comme titulaire en Bundesliga. Face au Bayern Munich, l'Algérien a eu fort à faire.

Bensebaïni et ses coéquipiers du Borussia Mönchengladbach ont, d'abord, été surpris dans la première demi-heure, encaissant deux buts coup sur coup par Lewandowski et Leon Goretzka.

Pour autant, l'ancien du Paradou et ses coéquipiers n'ont pas démerité. Bensebaïni est impliqué sur le premier but des siens puisqu'il coupe le ballon à Benjamin Pavard et initie l'action victorieuse de Gladbach. Si le Bayern a continué à mettre la pression, Gladbach a cru en sa bonne étoile et Hoffmann a inscrit un doublé avant que Neuhaus ne donne la victoire finale au coéquipiers de Ramy Bensebaïni sur le score de 3 buts à 2.

L'international algérien, qui avait face à lui Leroy Sané, ressort victorieux pour son retour dans le 11 de départ de Gladbach. Avec ce succès, Gladbach remonte à la 7^e place du classement, à 9 longueurs de son adversaire du jour, leader de Bundesliga.

FRANCE

Blessure à la cheville pour Abdelli

Coup dur pour le jeune milieu algérien Himad Abdelli qui a été contraint de laisser ses coéquipiers hier, blessé après 10 minutes de jeu.

Himad Abdelli (21 ans) s'est imposé parmi les incontournables du côté du Havre AC en Ligue 2 BKT cette saison. Hier, lors de la rencontre qui opposait les siens à Valenciennes (victoire 0-2 du VAFC), il a malheureusement dû quitter ses coéquipiers sur blessure après seulement 10 minutes disputées.

D'après son entraîneur, Paul Le Guen : « Himad Abdelli souffre d'une sérieuse entorse de la cheville, il a la cheville très gonflée. C'est embêtant. » Ce mauvais coup vient interrompre la série du jeune Franco-algérien qui enchaîne les titularisations cette saison.

Abdelli a inscrit 2 buts et délivré 2 passes décisives cette saison. Le Havre, quant à lui, est un décevant 12^e de Ligue 2 BKT.

DEADPOOL



21h00



Wade Wilson est un ancien militaire des Forces spéciales devenu mercenaire. Après un malaise, il apprend qu'un cancer très agressif ne lui laisse plus longtemps à vivre. Une organisation prend alors contact avec lui et lui offre une guérison totale qui fera en outre de lui un superhéros aux pouvoirs de guérison hors normes. Mais si l'expérience fonctionne, elle le laisse quasiment défiguré.

EVASION 3



21h00



Cette fois, c'est une affaire personnelle : la compagne de Ray Breslin a été kidnappée. Heureusement, le spécialiste des systèmes de haute sécurité peut compter sur ses amis experts, l'informaticien Hush et le mercenaire Trent de Rosa, pour s'attaquer au pénitencier réputé imprenable où la victime est retenue contre son gré. Ensemble, ils auront tout loisir élaborer l'exfiltration la plus délicate de leur prestigieuse carrière.

THE BAY



21h00



Lisa poursuit son enquête sur l'assassinat de Stephen Marshbrook, beau-fils et associé de l'avocat Bill Bradwell. De nouvelles découvertes sur la famille Marshbrook viennent écorner un peu plus l'image du bonheur parfait qu'elle prétend afficher. De son côté, Penny tente de son mieux d'éloigner Andy de sa fille et de ses petits-enfants.

SECRETS D'HISTOIRE ÉLISABETH, LA DRÔLE DE REINE DE BELGIQUE



21h00



Stéphane Bern nous entraîne à la rencontre d'une reine pas comme les autres, Élisabeth de Belgique. Arrière-grand-mère de Philippe de Belgique, nièce et filleule de la célèbre Sissi, Élisabeth est une reine fantasque, comme sa marraine, toujours là où on l'attend le moins. Elle se déclare même soudainement communiste et rencontre à plus de 80 ans Khrouchtchev ou Mao Zedong en pleine guerre froide.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MONSIEUR KLEIN



21h00



Paris, 1942. Le marchand d'art Robert Klein profite pleinement des lois anti-juives de Vichy, achetant à vil prix leurs trésors à ceux qui cherchent à fuir. Autour de lui, dans une ville assourdie par le couvre-feu et la peur, on isole, on surveille, on arrête. Mais ce n'est pas le problème de monsieur Klein. Jusqu'au jour où il reçoit à domicile l'exemplaire d'un journal, *Informations juives*. La police, qui est aux trousses de l'abonné.

GÉNÉRATION PANAME



21h00



Génération Paname est la nouvelle émission d'humour de France 2 imaginée par Kader Aoun et présentée par Mathieu Madénian. Elle braque les projecteurs sur la nouvelle génération de comiques formés au Paname. Depuis sa création en 2009, cette scène mythique a vu débiter des artistes aussi talentueux et variés que Mathieu Madénian, Norman, Nawell Madani, Gaspard Proust, Haroun, ou encore Fary...

OPÉRATION RENAISSANCE ELODY ET STACY



21h00



Karine Le Marchand et ses équipes ont suivi, pendant presque 3 ans, 10 individus, 9 femmes et 1 homme, tous atteints d'obésité morbide. Afin d'accompagner ces 10 témoins et augmenter leurs chances de réussite après leurs opérations, un protocole inédit de grands professionnels, 10 spécialistes du surpoids et de l'obésité, a été spécialement créé pour encadrer nos témoins aux étapes clés de leur transformation.

SAM



21h00



Furieuse contre son père et cette nouvelle famille qu'elle se découvre, Sam fuit, bien décidée à ne plus jamais les revoir. De plus, elle a d'autres soucis en tête. Sa rencontre avec le lieutenant Montel ne se passe pas comme elle l'avait espérée. Sam se la joue détachée, ce qui ne plaît pas du tout au lieutenant, qui semble déterminé à la faire payer pour l'accident qu'elle a provoqué.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:29 |
| Dohr | 12:56 |
| Asr | 15:33 |
| Maghreb | 17:55 |
| Icha | 19:18 |

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH 2971

Yennayer unifie Tamazgha

À l'instar des autres régions de Tamazgha, l'Algérie s'apprête à célébrer Yennayer, le Nouvel An berbère, dans la joie et la convivialité à travers l'ensemble des régions du pays, et ce malgré la pandémie du coronavirus.

PAR IDIR AMMOUR

Plusieurs rites et symboles caractérisent cette célébration, selon les connotations régionales. Cependant, au-delà des différences régionales, l'objectif des rituels est toujours le même : le présage d'une nouvelle année féconde. Le copieux repas familial (imensi n yennayer) est le rituel principal des célébrations. A noter que les activités marquantes ont déjà commencé, avant le jour "J", que ça soit sur le plan officiel qu'officieux. Dans les rues et les places commerciales, les magasins sont approvisionnés, depuis le début du mois de janvier, de toutes sortes de produits, friandises et douceurs. Aux côtés des amandes, noisettes, cacahuètes, pistaches, sont exposées, également des fruits secs, à l'instar des figues sèches et fruits de saison, très prisés à cette occasion.

En dépit de la cherté des produits mis à la vente à cette occasion, les algériens restent, dans leur ensemble, attachés à cette fête. Ces produits, d'habitude facultatifs, deviennent indispensables pour les ménages pour la préparation de cette fête qui, tradition oblige.

Pour que la nouvelle année entamée soit prospère et la terre plus fertile. Sur le plan officiel, les différentes institutions publiques, en particulier les établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, ne cessent de se mettre de la partie à célébrer cet événement depuis sa reconnaissance le 12 janvier 2018, comme Fête nationale.

D'ailleurs, les festivités prennent une autre connotation dans le contexte politique actuel. À l'exception des célébrations dans le contexte intime, les établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ont élaboré un programme d'activités culturelles et artistiques et les établissements scolaires ne seront pas en



reste. Pour cette année, c'est à la capitale des Aurès Batna, avec ses hameaux et ses villages perchés, que revient la célébration officielle du Nouvel An amazigh. Projections de films, représentations théâtrales, ateliers d'apprentissage de Tamazight ainsi que des conférences thématiques sur la culture amazighe font partie de ces festivités lancées officiellement depuis vendredi dernier à Batna pour mar-

quer la double dimension culturelle et historique de Yennayer. Ces célébrations prennent la forme de journées culturelles, où les algériens affichent leur culture traditionnelle de manière globale et réaffirment leur propre identité et leurs revendications politiques.

On ne peut parler de Yennayer sans évoquer la fameuse victoire remportée par le roi Chachnaq sur le roi pharaon Ramsis II.

C'est pourquoi, toutes les dispositions ont été prises pour l'inauguration d'une statue, au centre ville de Tizi Ouzou pour ressusciter le jour "J", celui qui a pris le pouvoir à la mort de son beau-père Psousennès II et fonda la 22e dynastie égyptienne en 950 avant J-C, une date choisie comme le point de départ du calendrier agraire amazigh.

I. A.

MOHAMMED BAGHALI :

"La Radio algérienne restera toujours au service du patrimoine amazigh"

Le patrimoine national amazigh est à l'honneur sur les ondes de la Radio algérienne, depuis hier. À cette occasion, une programmation spéciale pour célébrer, la fête nationale de "Yennayer 2971", sera diffusée sur ses différentes chaînes nationales et locales pendant toute une semaine.

Lors de l'ouverture de la conférence, organisée aujourd'hui à l'auditorium "Aïssa Messaoudi" pour présenter le programme consacré à "Yennayer", le Directeur général de la Radio algérienne, Mohammed Baghali, a souligné que la Radio Algérienne restera toujours au service de la culture et du patrimoine Amazigh, en

ajoutant, qu'une programmation riche et variée sera proposée aux auditeurs.

Mohammed Baghali a salué par la même occasion, les efforts du staff de la Radio algérienne, consentis dans l'élaboration de ce riche programme, en soulignant son intérêt particulier pour la culture amazighe.

Il est à noter que la Radio Algérienne mobilisera ses Chaînes nationales, thématiques et ses radios régionales pour cet événement national.

Celles-ci proposeront des émissions et des reportages, une thématisations des jeux pour faire vivre le patrimoine national amazigh dans toutes ses variétés linguis-

tiques en usage sur le territoire national et sous ses différents aspects, dont une grande partie est classée par l'UNESCO, patrimoine culturel matériel et immatériel de l'humanité.

"La mise en valeur de ce patrimoine millénaire se fera également par la présentation des dimensions historiques et culturelles des personnages illustres qui ont pris part à l'édification de l'identité nationale et sa pérennité à travers les âges. Syphax, Juba I, Juba II, Massinissa, Jugurtha, Tin Hinan, Bologne, etc..., seront revisités à travers des portraits diffusés sur toutes les chaînes", annonce la Radio algérienne.



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a quitté Alger hier à destination de l'Allemagne pour des soins com-

POUR DES SOINS COMPLÉMENTAIRES Le président Tebboune quitte Alger à destination de l'Allemagne

plémentaires suite à des complications au pied après sa contamination au coronavirus.

Le président Tebboune a été salué à son départ de la base aérienne de Boufarik, (Bliida), par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le général de corps d'Armée, Chef d'Etat-Major

de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, et le Directeur du cabinet de la présidence de la République, Noureddine Baghdad-Daïdj.

Le traitement de ces complications qui ne présentent pas un "caractère urgent", était déjà programmé avant le retour d'Allemagne du président Tebboune, le 29 décembre dernier.

Toutefois, ses engagements n'avaient pas permis, entre-temps, un tel déplacement.

La journée de mardi chômée et payée

La journée du mardi 12 janvier, correspondant à Amenzi n'Yennayer, jour de l'An amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, a informé hier dans un communiqué, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette mesure, applicable conformément à la loi 63278 du 26 juillet 1963, concerne également les "personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris ceux payés à l'heure ou la journée", précise la même source.

"Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", tient à préciser le ministère du Travail.